SENATE SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16

Proceedings of the Standing Senate Committee on

NATIONAL FINANCE

Chair:
The Honourable LARRY W. SMITH

Friday, December 11, 2015
Tuesday, February 2, 2016

Issue No. 2

Organization meeting
and
First meeting:

Study on such issues as may arise from time to time relating to federal estimates generally, including the public accounts, reports of the Auditor General and government finance

INCLUDING:
THE SECOND REPORT OF THE COMMITTEE
(Rule 12-26 (2))

WITNESS:
(*See back cover*)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

FINANCES NATIONALES

Président :
L'honorable LARRY W. SMITH

Le vendredi 11 décembre 2015
Le mardi 2 février 2016

Fascicule nº 2

Réunion d'organisation
et
Première réunion :

Étude sur les questions qui pourraient survenir occasionnellement concernant les prévisions budgétaires du gouvernement en général, notamment les comptes publics, les rapports du vérificateur général et les finances publiques

Y COMPRIS :
LE DEUXIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(article 12-26(2) du Règlement)

TÉMOIN :
(*Voir à l'endos*)

52306-52346

STANDING SENATE COMMITTEE ON NATIONAL FINANCE

The Honourable Larry W. Smith, *Chair*

The Honourable Larry W. Campbell, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Bellemare	Manning
* Carignan, P.C.	Marshall
(or Martin)	Mitchell
Eaton	Mockler
Gerstein	Neufeld

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Hervieux-Payette, P.C., was removed from the membership of the committee, substitution pending (*January 29, 2016*).

The Honourable Senator Cowan was removed from the membership of the committee, substitution pending (*January 29, 2016*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES FINANCES NATIONALES

Président : L'honorable Larry W. Smith

Vice-président : L'honorable Larry W. Campbell

et

Les honorables sénateurs :

Bellemare	Manning
* Carignan, C.P.	Marshall
(ou Martin)	Mitchell
Eaton	Mockler
Gerstein	Neufeld

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Hervieux-Payette, C.P., a été retirée de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 29 janvier 2016*).

L'honorable sénateur Cowan a été retiré de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 29 janvier 2016*).

Published by the Senate of Canada
Available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada
Disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Wednesday, January 27, 2016:

The Honourable Senator Campbell moved, seconded by the Honourable Senator Ringuette:

That the Standing Senate Committee on National Finance, in accordance with rule 12-7(5), be authorized to examine such issues as may arise from time to time relating to federal estimates generally, including the public accounts, reports of the Auditor General and government finance; and

That the committee report to the Senate no later than December 31, 2017.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 27 janvier 2016 :

L'honorable sénateur Campbell propose, appuyé par l'honorable sénatrice Ringuette,

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales, conformément à l'article 12-7(5) du Règlement, soit autorisé à examiner les questions qui pourraient survenir occasionnellement concernant les prévisions budgétaires du gouvernement en général, notamment les comptes publics, les rapports du vérificateur général et les finances publiques;

Que le comité fasse rapport au Sénat le 31 décembre 2017 au plus tard.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Charles Robert

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Friday, December 11, 2015
(5)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 8:32 a.m., in room 356-S, Centre Block.

Members of the committee present: The Honourable Senators Bellemare, Campbell, Eaton, Hervieux-Payette, P.C., Marshall, Mockler and Smith (*Saurel*) (7).

In attendance: Sylvain Fleury and Alex Smith, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

The clerk informed the committee of a vacancy in the chair and, presided over the election of the chair.

The Honourable Senator Eaton moved:

That the Honourable Senator Smith (*Saurel*) do take the chair of the committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The clerk invited Senator Smith (*Saurel*) to take the chair.

The chair presided over the election of the deputy chair.

The Honourable Senator Mockler moved:

That the Honourable Senator Campbell be deputy chair of the committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Campbell moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the chair, the deputy chair, and one other member, to be designated after the usual consultations; and

That the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the committee with respect to its agenda, to invite witnesses, and to schedule hearings.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Marshall moved:

That the committee publish its proceedings.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Eaton moved:

That pursuant to rule 12-17, the chair be authorized to hold meetings to receive and authorize the publication of the evidence when a quorum is not present, provided that a member of the committee from both the opposition and the Senate Liberals be present.

The question being put on the motion, it was adopted.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le vendredi 11 décembre 2015
(5)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 8 h 32, dans la salle 356-S de l'édifice du Centre.

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Bellemare, Campbell, Eaton, Hervieux-Payette, C.P., Marshall, Mockler et Smith (*Saurel*) (7).

Également présents : Sylvain Fleury et Alex Smith, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

La greffière informe le comité de la vacance du poste de président et procède à l'élection d'un président.

L'honorable sénatrice Eaton propose :

Que l'honorable sénateur Smith (*Saurel*) occupe le fauteuil.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La greffière invite le sénateur Smith (*Saurel*) à occuper le fauteuil.

Le président préside à l'élection du vice-président.

L'honorable sénateur Mockler propose :

Que l'honorable sénateur Campbell soit élu vice-président du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Campbell propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit composé du président, du vice-président et d'un autre membre à désigner après les consultations d'usage; et

Que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénatrice Marshall propose :

Que le comité fasse publier ses délibérations.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénatrice Eaton propose :

Que, conformément à l'article 12-17 du Règlement, la présidence soit autorisée à tenir des réunions pour entendre des témoignages et à en permettre la publication en l'absence de quorum, pourvu qu'un membre du comité de l'opposition et des libéraux au Sénat soient présents.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

The Honourable Senator Campbell moved:

That the committee ask the Library of Parliament to assign analysts to the committee;

That the chair be authorized to seek authority from the Senate to engage the services of such counsel and technical, clerical and other personnel as may be necessary for the purpose of the committee's examination and consideration of such bills, subject-matters of bills, and estimates as are referred to it;

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to retain the services of such experts as may be required by the work of the committee; and

That the chair, on behalf of the committee, direct the research staff in the preparation of studies, analyses, summaries, and draft reports.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Marshall moved:

That, pursuant to section 7, Chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, authority to commit funds be conferred individually on the chair, the deputy chair, and the clerk of the committee;

That, pursuant to section 8, Chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, authority for certifying accounts payable by the committee be conferred individually on the chair, the deputy chair, and the clerk of the committee; and

That, notwithstanding the foregoing, in cases related to consultants and personnel services, the authority to commit funds and certify accounts be conferred jointly on the chair and deputy chair.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Mockler moved:

That the committee empower the Subcommittee on Agenda and Procedure to designate, as required, one or more members of the committee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Eaton moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to:

1) determine whether any member of the committee is on ''official business'' for the purposes of paragraph 8(3)(a) of the Senators Attendance Policy, published in the *Journals of the Senate* on Wednesday, June 3, 1998; and

L'honorable sénateur Campbell propose :

Que le comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter des analystes au comité;

Que la présidence soit autorisée à demander au Sénat la permission de retenir les services de conseillers juridiques, de personnel technique, d'employés de bureau et d'autres personnes au besoin, pour aider le comité à examiner les projets de loi, la teneur de ces derniers et les prévisions budgétaires qui lui sont renvoyés;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à faire appel aux services d'experts-conseils dont le comité peut avoir besoin dans le cadre de ses travaux; et

Que la présidence, au nom du comité, dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyses, de résumés et de projets de rapport.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénatrice Marshall propose :

Que, conformément à l'article 7, chapitre 3 :06 du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'engager des fonds du comité soit conférée individuellement au président, au vice-président et au greffier du comité;

Que, conformément à l'article 8, chapitre 3 :06 du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'approuver les comptes à payer au nom du comité soit conférée individuellement au président, au vice-président et au greffier du comité; et

Que, nonobstant ce qui précède, lorsqu'il s'agit de services de consultants et de personnel, l'autorisation d'engager des fonds et d'approuver les comptes à payer soit conférée conjointement au président et au vice-président.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Mockler propose :

Que le comité autorise le Sous-comité du programme et de la procédure à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du comité, de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénatrice Eaton propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à :

1) déterminer si un membre du comité remplit un « engagement officiel » au sens de l'alinéa 8(3)a) de la politique relative à la présence des sénateurs, publiée dans les *Journaux du Sénat* du mercredi 3 juin 1998, et

2) consider any member of the committee to be on "official business" if that member is: (a) attending an event or meeting related to the work of the committee; or (b) making a presentation related to the work of the committee; and

That the subcommittee report at the earliest opportunity any decisions taken with respect to the designation of members of the committee travelling on committee business.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Marshall moved:

That, pursuant to the Senate guidelines for witness expenses, the committee may reimburse reasonable traveling and living expenses for one witness from any one organization and payment will take place upon application, but that the chair be authorized to approve expenses for a second witness should there be exceptional circumstances.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Mockler moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to allow coverage by electronic media of the committee's public proceedings with the least possible disruption of its hearings at its discretion.

The question being put on the motion, it was adopted.

At 8:35 a.m., the committee discussed future business.

At 8:48 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

2) considérer que tout membre du comité remplit un « engagement officiel » si ce membre : a) assiste à une activité ou à une réunion se rapportant aux travaux du comité ou b) fait un exposé ayant trait aux travaux du comité; et

Que le sous-comité fasse rapport à la première occasion de ses décisions relatives aux membres du comité qui voyagent pour les affaires du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Marshall propose :

Que, conformément aux lignes directrices du Sénat gouvernant les frais de déplacement des témoins, le comité puisse rembourser les dépenses raisonnables de voyage et d'hébergement à un témoin par organisme, après qu'une demande de remboursement ait été présentée, mais que la présidence soit autorisée à permettre le remboursement de dépenses pour un deuxième témoin du même organisme s'il y a circonstances exceptionnelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Mockler propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à permettre de diffuser les délibérations publiques du comité par les médias d'information électroniques de manière à déranger le moins possible ses travaux.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

À 8 h 35, le comité discute de travaux futurs.

À 8 h 48, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Shaila Anwar

Clerk of the Committee

OTTAWA, Tuesday, February 2, 2016
(6)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 10:31 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Larry W. Smith, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Bellemare, Campbell, Gerstein, Manning, Marshall, Mitchell, Mockler, Neufeld and Smith (*Saurel*) (9).

In attendance: Sylvain Fleury and Alex Smith, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

OTTAWA, le mardi 2 février 2016
(6)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 10 h 31, dans la pièce 9 de l'Édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Larry W. Smith (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Bellemare, Campbell, Gerstein, Manning, Marshall, Mitchell, Mockler, Neufeld et Smith (*Saurel*) (9).

Également présents : Sylvain Fleury et Alex Smith, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, January 27, 2016, the committee began its examination of such issues as may arise from time to time relating to federal estimates generally, including the public accounts, reports of the Auditor General and government finance.

WITNESS:

Treasury Board of Canada Secretariat:

Brian Pagan, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector.

The chair made an opening statement.

Mr. Pagan made a statement and answered questions.

It was agreed to adopt the draft of the second report, prepared pursuant to rule 12-26(2).

At 11:30 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 27 janvier 2016, le comité entreprend son examen de questions qui pourraient survenir occasionnellement concernant les prévisions budgétaires du gouvernement en général, notamment les comptes publics, les rapports du vérificateur général et les finances publiques.

TÉMOIN :

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :

Brian Pagan, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses.

Le président fait une déclaration liminaire.

M. Pagan fait un exposé et répond aux questions.

Il est convenu d'adopter l'ébauche du deuxième rapport, préparé conformément à l'article 12-26(2) du Règlement.

À 11 h 30, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Gaëtane Lemay

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Wednesday, February 3, 2016

The Standing Senate Committee on National Finance has the honour to table its

SECOND REPORT

Your committee, which was authorized by the Senate to incur expenses for the purpose of its examination and consideration of such matters as were referred to it, tables, pursuant to rule 12-26(2), the following report on expenses incurred for that purpose during the Second Session of the Forty-first Parliament:

1. With respect to its examination and consideration of legislation:

2013-2014		
General Expenses	$	0
Witness Expenses		1,301
SUBTOTAL	$	1,301
2014-2015		
General Expenses	$	0
Witness Expenses		4,157
SUBTOTAL	$	4,157
2015-2016		
General Expenses	$	0
Witness Expenses		1,045
SUBTOTAL	$	1,045
TOTAL	**$**	**6,503**

2. With respect to the *Main Estimates* for the fiscal year ending March 31, 2015 authorized by the Senate on Wednesday, March 5, 2014:

2014-2015		
General Expenses	$	0
Witness Expenses		576
SUBTOTAL	$	576
TOTAL	**$**	**576**

In addition to the expenses for its studies as set out above, your committee also incurred general postal charges of $10.

During the session, your committee held 103 meetings (160.2 hours), heard 543 witnesses and submitted 23 reports in relation to its work. Your committee examined 8 bills (C-4, C-462, S-204, C-31, C-43, C-520, C-21 and C-59) and received a total of 24 orders of reference.

Respectfully submitted,

RAPPORT DU COMITÉ

Le mercredi 3 février 2016

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales a l'honneur de déposer son

DEUXIÈME RAPPORT

Votre comité, qui a été autorisé par le Sénat à engager des dépenses aux fins d'examiner toutes questions qui lui ont été renvoyées, dépose, conformément à l'article 12-26(2) du Règlement, le relevé suivant des dépenses encourues à cette fin par votre comité au cours de la deuxième session de la quarante-et-unième législature :

1. Relatif à son étude des mesures législatives :

2013-2014		
Dépenses générales		0 $
Dépenses des témoins	1 301	
SOUS-TOTAL	1 301	$
2014-2015		
Dépenses générales		0 $
Dépenses des témoins	4 157	
SOUS-TOTAL	4 157	$
2015-2016		
Dépenses générales		0 $
Dépenses des témoins	1 045	
SOUS-TOTAL	1 045	$
TOTAL	6 503	$

2. Relatif au *Budget principal des dépenses* pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015 autorisé par le Sénat le mercredi 5 mars 2014 :

2014-2015		
Dépenses générales		0 $
Dépenses des témoins	576	
SOUS-TOTAL	576	$
TOTAL	576	$

Outre les dépenses dans le cadre de ses études ci-haut mentionnées, votre comité a encouru des frais généraux de poste s'élevant à 10 $.

Durant la session, le comité a tenu 103 réunions (160,2 heures), entendu 543 témoins et soumis 23 rapports relatifs à ses travaux. Votre comité a étudié 8 projets de loi (C-4, C-462, S-204, C-31, C-43, C-520, C-21 et C-59) et a reçu au total 24 ordres de renvoi.

Respectueusement soumis,

Le président,

LARRY SMITH

Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Friday, December 11, 2015

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 8:32 a.m. for the election of the chair and consideration of a draft agenda (future business).

[*English*]

Shaila Anwar, Clerk of the Committee: Honourable senators, I'd like to inform you that Senator Day is no longer a member of this committee. As such, it is my duty to inform you that we will proceed to the election of a chair. I'm ready to receive nominations to that effect.

Senator Eaton: I nominate Senator Smith.

Senator Campbell: I second it.

Ms. Anwar: It's moved by the Honourable Senator Eaton that the Honourable Senator Smith do take the chair of this committee. Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

Ms. Anwar: The motion is carried.

Senator Smith, you can take the chair.

Senator L. Smith (*Chair*) in the chair.

The Chair: Can we have nominations for the deputy chair position, please?

Senator Mockler: I will nominate Mr. Larry Campbell.

The Chair: Are there any other nominations? Does everyone agree?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Congratulations, senator.

We have a few agenda items. If you want to dispense as we get into them, just say "dispense."

The first motion concerns the Subcommittee on Agenda and Procedure. Do we have a mover?

Senator Campbell: I so move.

The Chair: Senator Campbell.

Do we need a seconder?

Ms. Anwar: No.

The Chair: Is everyone all right in terms of the verbiage?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Next is a motion to publish committee proceedings. Can we have an individual to move that, please?

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le vendredi 11 décembre 2015

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 8 h 32, afin d'élire un président et d'examiner le programme de ses travaux futurs.

[*Traduction*]

Shaila Anwar, greffière du comité : Honorables sénateurs, veuillez prendre note que le sénateur Day n'est plus membre du comité. Je dois donc vous signaler que nous allons procéder à l'élection d'un président. Je suis prête à recevoir les motions à cet effet.

La sénatrice Eaton : Je propose la candidature du sénateur Smith.

Le sénateur Campbell : J'appuie la motion.

Mme Anwar : Il est proposé par la sénatrice Eaton que le sénateur Smith assume la présidence du comité. Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

Mme Anwar : La motion est adoptée.

Sénateur Smith, je vous invite à occuper le fauteuil.

Le sénateur L. Smith (*président*) occupe le fauteuil.

Le président : Pouvons-nous entendre les propositions pour le poste de vice-président, s'il vous plaît?

Le sénateur Mockler : Je propose la candidature de M. Larry Campbell.

Le président : Y a-t-il d'autres propositions? Tout le monde est-il d'accord?

Des voix : D'accord.

Le président : Félicitations, monsieur le sénateur.

Nous avons quelques points à l'ordre du jour. Si vous voulez passer outre, veuillez tout simplement le signaler au moment de les aborder.

La première motion porte sur le Sous-comité du programme et de la procédure. Quelqu'un peut-il proposer la motion?

Le sénateur Campbell : Je la propose.

Le président : Le sénateur Campbell.

Faut-il l'appui de quelqu'un?

Mme Anwar : Non.

Le président : Est-ce que tout le monde est d'accord pour ce qui est du verbiage?

Des voix : D'accord.

Le président : Nous avons ensuite une motion concernant la publication des délibérations du comité. Quelqu'un peut-il proposer la motion, s'il vous plaît?

Senator Marshall: I so move.

The Chair: Senator Marshall.

Next is the authorization to hold meetings and to receive evidence when quorum is not present.

Senator Eaton: I so move.

The Chair: Senator Eaton, thank you very much.

Next is research staff. Can we have a mover?

Senator Campbell: So moved.

The Chair: Thank you, Senator Campbell.

Authority to commit funds and certify accounts: Can we have a mover, please?

Senator Marshall: I so move.

The Chair: Senator Marshall.

Travel: Can we have someone initiate the travel motion? Senator Mockler, just to make sure we have a balance on our list.

Designation of members travelling on committee business: May we have a mover, please?

Senator Eaton: I so move.

The Chair: Senator Eaton.

Travelling and living expenses of witnesses: May we have a mover, please?

Senator Marshall: I so move.

The Chair: Senator Marshall.

Broadcasting: May we have a mover? Senator Mockler.

Time slot for regular meetings: We don't need a mover. That is Tuesday at 9:30 to 11:30, and Wednesday 6:45 to 8:45. Since the meals have been eliminated, we will have outstanding snacks.

[*Translation*]

Which means that everyone will be able to eat well, but not too much. You will be in shape after this meeting because you are going to be hungry.

[*English*]

Other business: I'd like to suggest to our group that we organize more pre-meetings for our group, and we'll make sure we send notices out. They will be short. I'll make sure that coffee is provided. The objective is to get more interaction amongst the total group.

One of the things that I believe in as we move forward is the fact that, whether you're a Liberal, Conservative, NDP, whatever you are in terms of your political persuasion, we've been very good in terms of non-partisanship. I recognize there's

La sénatrice Marshall : Je la propose.

Le président : La sénatrice Marshall.

Nous avons ensuite l'autorisation à tenir des réunions et entendre des témoignages sans avoir le quorum.

La sénatrice Eaton : Je propose la motion.

Le président : La sénatrice Eaton, merci beaucoup.

Il est ensuite question du personnel de recherche. Quelqu'un peut-il proposer une motion?

Le sénateur Campbell : Je la propose.

Le président : Merci, sénateur Campbell.

L'autorisation d'engager des fonds et d'approuver les comptes à payer : quelqu'un peut-il proposer la motion, s'il vous plaît?

La sénatrice Marshall : Je la propose.

Le président : La sénatrice Marshall.

Les déplacements : quelqu'un peut-il présenter la motion concernant les déplacements? Sénateur Mockler, pour que notre liste soit équilibrée.

La désignation des membres qui voyagent pour les affaires du comité : quelqu'un peut-il proposer la motion, s'il vous plaît?

La sénatrice Eaton : Je la propose.

Le président : La sénatrice Eaton.

Les frais de déplacement des témoins : quelqu'un peut-il proposer la motion, s'il vous plaît?

La sénatrice Marshall : Je la propose.

Le président : La sénatrice Marshall.

La diffusion : quelqu'un peut-il proposer la motion? Sénateur Mockler.

L'horaire des réunions régulières : nous n'avons pas besoin de motionnaire. Elles auront lieu les mardis, de 9 h 30 à 11 h 30, et les mercredis, de 18 h 45 à 20 h 45. On ne sert plus de repas, mais nous aurons d'excellentes collations.

[*Français*]

Ce qui veut dire que tout le monde pourra bien manger, mais pas trop. Vous serez donc en forme après cette réunion, parce que vous aurez faim.

[*Traduction*]

Les autres affaires : j'aimerais proposer à notre groupe la tenue de rencontres avant les réunions; nous veillerons à ce que des avis soient envoyés. Ces rencontres seront courtes. Je ferai en sorte que du café soit servi. L'objectif est de favoriser les échanges entre tous les membres du groupe.

L'une des choses auxquelles je crois, c'est que nous continuerons de mener nos activités dans un esprit non partisan, que nous soyons libéraux, conservateurs ou néo-démocrates, peu importe notre allégeance politique. Je reconnais

partisanship on certain issues because that's the way politics is. However, the objective is to make sure that we're well-informed, coordinated, and we can maximize the impact that we have in dealing with various departments of government.

The second objective is I'd like to ask each of you to think about a study that we could do. Our last study was with cross-border tariffs, et cetera, which seemed to be a positive study. The problem we had is we didn't get as much exposure because we didn't position it properly. But I would like to ask you for recommendations for a study, which we'll discuss amongst ourselves, and then we'll check with the powers to be. Hopefully we would have some support.

One of the things I would expect you to do would be to talk to Finance and to ask them if there are other issues they feel are important so that we can have a perspective from everyone. Is that all right?

Senator Eaton: I agree with you completely, Mr. Chair.

We've all sat here for a couple of years now and looked at our very able public service who can't or don't always answer our questions. It might be interesting to get a deputy minister or a minister, somebody who actually has to be accountable. Because you'll say, "Where's that $45 million going?" "Well, I'm not quite sure, but we're building and we're looking at collecting data." They're very skilled. They're doing their job. They're not there to promote or to create headlines, but it's not always very useful for us when we only have public service witnesses. So I would like the committee to consider asking a deputy minister, at least, if not a minister, occasionally.

The Chair: Excellent.

Senator Marshall: One of the things I'd like to suggest is that very early during our term, if we would have somebody to come in to explain to us the relationship between the budget, the estimates, public accounts, Supplementary Estimates (A), (B), (C), whatever. I find that there are so many financial documents coming forward to the committee that I'd like to have somebody come in and tell us how they all link up so that we can follow what's happening financial-wise from cradle to grave. We had done that six years ago, but our membership on the committee has now changed. I think that will be worthwhile.

The Chair: That's an excellent suggestion because we've been fortunate.

qu'on fait preuve de partisanerie dans certains dossiers parce que c'est ainsi en politique. Toutefois, l'objectif est de faire en sorte que nous soyons bien informés et coordonnés, et que nous maximisions l'influence que nous avons en ayant des échanges avec des représentants de différents ministères.

L'autre objectif auquel j'aimerais que vous pensiez se rapporte à une étude que nous pourrions faire. Notre dernière étude portait sur les tarifs transfrontaliers, entre autres choses, ce qui semblait positif. Le problème que nous avons vu, c'est que nous n'avons pas eu suffisamment de contacts à défaut de nous être positionnés correctement. Cela dit, j'aimerais vous demander des recommandations pour une étude, dont nous allons discuter entre nous, et nous consulterons ensuite les futurs responsables. J'espère que nous obtiendrons un certain appui.

Je m'attends, entre autres, à ce que vous discutiez avec les responsables du ministère des Finances, et nous leur demanderons s'il y a d'autres questions importantes selon eux que nous devrions aborder, pour que nous connaissions le point de vue de tout le monde. Est-ce que cela vous va?

La sénatrice Eaton : Je suis parfaitement d'accord avec vous, monsieur le président.

Nous siégeons tous ici depuis maintenant quelques années, et nous avons vu des fonctionnaires très compétents qui ne peuvent pas répondre ou qui ne répondent pas toujours à nos questions. Il pourrait être intéressant de s'adresser à un sous-ministre ou à un ministre, à quelqu'un qui doit rendre des comptes, car vous pouvez demander à quoi servira un montant de 45 millions de dollars et obtenir la réponse suivante : « Eh bien, je ne suis pas certain, mais nous menons des travaux et songeons à recueillir des données. » Ils sont très doués. Ils font leur travail. Ils ne sont pas là pour promouvoir un message ou faire les manchettes, mais il n'est pas toujours très utile pour nous de ne compter que des fonctionnaires parmi nos témoins. J'aimerais donc que le comité songe à demander à un sous-ministre, au moins, ou à un ministre de comparaître à l'occasion.

Le président : Excellent.

La sénatrice Marshall : J'aimerais entre autres suggérer que, très tôt pendant notre mandat, nous demandions à quelqu'un de venir nous expliquer les liens entre le budget, les prévisions budgétaires, les comptes publics, les Budgets supplémentaires des dépenses (A), (B), (C), et ainsi de suite. Le comité est saisi d'un si grand nombre de documents financiers que j'aimerais que quelqu'un vienne nous expliquer de quelle façon ils sont tous liés pour que nous puissions suivre ce qui se passe sur le plan financier du début à la fin. C'est ce que nous avons fait il y a six ans, et la composition de notre comité a maintenant changé. Je pense que cela vaudrait la peine.

Le président : C'est une excellente suggestion, car nous avons eu de la chance.

[*Translation*]

Senator Hervieux-Payette, you know that the government puts forward a calendar once a year so that we can truly understand the nuances.

[*English*]

It's tough for people who have not been in Finance before to understand the flow between the different quarters of the year and when Supplementary Estimates (A), (B) and (C) come out. It will be helpful. We'll make sure that we do that.

[*Translation*]

Senator Bellemare: Given what Senator Marshall was saying, I would like us to look at the public accounts, not in five meetings, but maybe only one. We are moving through the whole cycle of spending and forecasts, we never look at things like the financial impact and all of that. I would like us to have an overall picture of the cycle by studying the public accounts document, as the House of Commons does. Perhaps we would learn something as we move forward when our meetings resume.

The Chair: Thank you for that suggestion. Just before you arrived, we were asking the senators to think about one or two topics that would be important for us to study. Shall we suggest public accounts?

Senator Bellemare: Public accounts. I would also suggest a second topic, because I think it is a study that comes under this committee. In the context of modernizing the Senate, we have work to do in getting closer to our provinces and regions.

It was announced in the Speech from the Throne that there will be changes to the Canada pension plan and the Quebec pension plan this year. Data are needed for that. Everyone knows that the approval of at least seven provinces and two-thirds of the population is required to make changes to these contributory public pension plans. Not 50 per cent of the population but two-thirds.

With that in mind, I think there is something to consider. I have been looking at this matter for a long time, and I am convinced that improvements could be made to these plans.

It might be interesting to do a study in which we could meet with the provinces to hear their thoughts on this at the local level and speak with them when we receive the bill. There is strong interest in this in Quebec. Coalitions have been organized, and all kinds of issues have been debated, particularly intergenerational equity and risk sharing. The new plans in this area are less indexed to the cost of living than the economy. Some countries have made these changes. The risk is being shared between generations. We do not know what the future holds. One thing is certain: the situation is not what it was in the 1960s and 1970s, when growth and productivity were high.

[*Français*]

Sénatrice Hervieux-Payette, vous savez que le gouvernement, une fois par année, présente un calendrier afin que nous puissions vraiment comprendre les nuances.

[*Traduction*]

Il est difficile pour ceux qui n'ont pas déjà été dans le domaine des finances de comprendre l'enchaînement des différents trimestres de l'exercice et le moment où sont présentés les Budgets supplémentaires des dépenses (A), (B) et (C). Ce serait utile. Nous nous assurerons de faire venir quelqu'un.

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : Dans la foulée de ce que vient de dire la sénatrice Marshall, sans prendre cinq séances, mais peut-être une seule, j'aimerais que nous puissions examiner les comptes publics. Nous passons à travers tout le cycle des dépenses et des prévisions, mais nous ne regardons jamais, entre autres, les conséquences financières et le reste. J'aimerais que nous puissions avoir une vision complète du cycle, en examinant, comme le fait la Chambre des communes, le document des comptes publics. Peut-être que nous apprendrions quelque chose pour la suite des choses, lorsque nous reprendrons les séances.

Le président : Merci de cette suggestion. Au début, avant votre arrivée, nous avons demandé aux sénateurs de penser à un ou à des sujets qu'il serait important pour nous d'étudier. Nous suggérons donc les comptes publics?

La sénatrice Bellemare : Les comptes publics. Je suggérerais également un deuxième sujet, car je crois qu'il s'agit d'une étude qui revient à ce comité. Dans le contexte de la modernisation du Sénat, nous avons des efforts à faire pour nous rapprocher de nos provinces et de nos régions.

Il y aura, cette année, et cela a été annoncé dans le discours du Trône, des modifications au Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec. Pour ce faire, il faut des données. Tout le monde sait que, pour modifier ces régimes publics contributifs, il faut l'approbation d'au moins sept provinces et des deux tiers de la population. On ne parle pas de 50 p. 100, mais des deux tiers de la population.

Dans cette optique, je crois qu'il y a matière à examen. J'étudie ce dossier depuis longtemps et je suis persuadée que des améliorations pourraient être apportées à ces régimes.

Il serait peut-être intéressant d'entreprendre une étude dans le cadre de laquelle nous pourrions rencontrer les provinces pour entendre les réflexions qui sont faites à l'échelle locale à ce sujet et échanger avec elles lorsque nous recevrons le projet de loi. Au Québec, on remarque un vif intérêt pour le sujet. Des coalitions se sont organisées et toutes sortes d'enjeux ont été débattus, notamment celui de l'équité intergénérationnelle et du partage des risques. Les nouveaux régimes, dans ce domaine, sont moins indexés au coût de la vie que l'économie. Certains pays ont apporté ces changements. Le risque se partage entre les générations. On ne connaît pas l'avenir. Chose certaine, la

So we need to make changes to our plans to prevent future generations from being crushed and to ensure that people who contribute receive a pension that protects their quality of life. A rate of 25 per cent of the average industrial wage is very low. It should be raised.

I know that this comes under the finance committee, and it would be interesting to study it. At the same time, we will be able to get closer to our regions, which would be a nice little trip for the finance committee.

The Chair: Could you put the details down on paper?

Senator Bellemare: Absolutely.

The Chair: A specific format, for example, in paragraphs, in the form of articles.

Senator Bellemare: Perfect.

The Chair: Are there any other issues or topics? Senator Mockler?

Senator Mockler: That is what I was going to suggest. Could you present this project in a way that will not create a conflict with the terms of reference we give the committee?

The Chair: That is right.

Senator Bellemare: Do we have official terms of reference?

Senator Mockler: As we move forward, it will be doing financial analysis of the data. As the chair just said, the committee was given the topic of cross-border tariffs as a term of reference and had done a study on it.

Senator Bellemare: Right.

Senator Mockler: That is how it could be done.

The Chair: At the same time, as I said earlier, I would like everyone's comments. Then, we will sit down together and prioritize the suggestions. We will have to check the terms of reference to see whether we will be able to do these studies.

[*English*]

We can move forward with that, if that's okay with everyone.

Senator Mockler: I would like to add to what Senator Marshall said.

Mr. Chair, the officials are professionals; I don't doubt that. However, we were asking for graphs of what's happening with the federal government and the provinces. I'm on record as asking to get those graphs, and I have to say that I have not received too many.

situation n'est pas comme elle l'était au cours des années 1960 et 1970, où on connaissait des taux élevés de croissance et de productivité.

Des ajustements doivent donc être apportés à nos régimes pour éviter que la génération des jeunes soit étouffée et pour faire en sorte que ceux qui contribuent reçoivent une pension qui protège leur qualité de vie. Un taux de 25 p. 100 du salaire industriel moyen, c'est très faible. Il faudrait que ce taux soit rehaussé.

Je crois que cette tâche revient au Comité des finances, et il serait intéressant d'en faire l'examen. Nous pourrions en même temps nous rapprocher de nos régions, et cela donnerait un petit bain de foule au Comité des finances.

Le président : Pourriez-vous mettre cette idée sur papier et lui donner une forme précise?

La sénatrice Bellemare : Absolument.

Le président : Un format précis, par exemple, en paragraphes, sous forme d'articles.

La sénatrice Bellemare : Parfait.

Le président : Est-ce qu'il y avait d'autres questions ou d'autres sujets? Sénateur Mockler?

Le sénateur Mockler : C'est ce que j'allais suggérer. Pourriez-vous présenter ce projet sous une forme qui ne créera pas de contradiction avec le cadre de référence que nous donnerons au comité?

Le président : C'est exact.

La sénatrice Bellemare : Avons-nous un cadre de référence officiel?

Le sénateur Mockler : Ce sera au fur et à mesure que nous avancerons, en faisant l'analyse financière des données. Comme vient de dire le président, le comité s'était donné le sujet des tarifs transfrontaliers comme cadre de référence, et il en avait fait une étude.

La sénatrice Bellemare : D'accord.

Le sénateur Mockler : On pourrait le faire de cette façon.

Le président : En même temps, comme je l'ai dit plus tôt, j'aimerais avoir les commentaires de tout le monde. Ensuite, nous nous assoirons ensemble et nous accorderons un ordre de priorité aux suggestions. Nous devrons vérifier, selon les cadres de référence, s'il sera possible de faire ces études.

[*Traduction*]

Nous pouvons procéder ainsi, si tout le monde est d'accord.

Le sénateur Mockler : J'aimerais ajouter quelque chose aux propos de la sénatrice Marshall.

Monsieur le président, les fonctionnaires sont des professionnels; je n'en doute pas. Or, nous avons demandé des graphiques qui illustrent ce qui se passe au gouvernement fédéral

The Chair: That is a good point.

Shaila is our clerk, and we have our two folks who are helping us in terms of reporting.

[*Translation*]

We have a veteran with very impressive hair. We also have a new person. Does everyone know each other?

Sylvain Fleury, Analyst, Library of Parliament: My name is Sylvain Fleury. I have worked with the committee for almost six years now. I am a CPA.

[*English*]

I also have a masters in taxation. Accounting and taxation is my main field.

The Chair: That's okay. As Senator Campbell would say, it's not your fault.

[*Translation*]

Alex Smith, Analyst, Library of Parliament: My name is Alex Smith. I have worked for the Library of Parliament since 2005.

[*English*]

Before that, I worked at the Office of the Auditor General, so I have some knowledge of the audit process. I have some knowledge of the estimates process as well. I just wrote a publication explaining that for parliamentarians.

The Chair: To assure you that this young man had nothing to do with review of your expenses.

We're still a little gun-shy, are we?

Senator Campbell, did you have a point?

Senator Campbell: In follow-up to Senator Mockler, I've never been on this committee before, but I find continually that people appear before our committees and we ask them for something and we don't get it. I actually think it's more our fault than theirs, because I think that when we do a follow-up, if they do not come forward, then we're in the position of bringing them back here and having a little chat with them. I think this happens all the time on all committees, where we say we'd like this to be followed up or we would like this information.

Senator Eaton: We need to give a deadline.

Senator Campbell: Yes. In keeping with our new-found roles, I think it's responsible on our part to put a deadline and to follow up on it, because I believe that sometimes there's a sense within

et dans les provinces. Le compte rendu confirme que j'ai demandé que l'on me fasse parvenir ces graphiques, et je dois dire que je n'en ai pas reçu beaucoup.

Le président : C'est un bon point.

Shaila est notre greffière, et nous avons deux personnes qui nous aident pour ce qui est des rapports.

[*Français*]

Nous avons un vétéran à la chevelure très impressionnante. Nous avons aussi une nouvelle personne. Est-ce que tout le monde se connaît?

Sylvain Fleury, analyste, Bibliothèque du Parlement : Je me nomme Sylvain Fleury. Je travaille avec le comité depuis presque six ans maintenant. À titre d'information, je suis comptable CPA.

[*Traduction*]

J'ai également une maîtrise en fiscalité. La comptabilité et la fiscalité sont mes principaux domaines.

Le président : Il n'y a rien de mal là-dedans. Comme le dirait le sénateur Campbell, ce n'est pas de votre faute.

[*Français*]

Alex Smith, analyste, Bibliothèque du Parlement : Je me nomme Alex Smith. Je travaille à la Bibliothèque du Parlement depuis 2005.

[*Traduction*]

J'ai travaillé avant pour le Bureau du vérificateur général. J'ai donc une certaine connaissance du processus de vérification. J'ai également une certaine connaissance du processus budgétaire. Je viens tout juste de faire publier un document que j'ai écrit à ce sujet à l'intention des parlementaires.

Le président : Soyez rassurés, ce jeune homme n'avait rien à voir avec l'examen de vos dépenses.

Nous sommes encore un peu craintifs, n'est-ce pas?

Sénateur Campbell, aviez-vous un point à soulever?

Le sénateur Campbell : Pour donner suite à l'intervention du sénateur Mockler, même si c'est la première fois que je siège au comité, je constate continuellement que nous ne recevons pas les renseignements que nous demandons à ceux qui comparaissent devant nos comités. À vrai dire, je crois que c'est plus notre faute que la leur, car je pense que lorsque nous faisons un suivi, s'ils ne se manifestent pas, nous sommes ensuite en mesure de les faire revenir ici pour avoir un petit entretien avec eux. Je pense que cela arrive tout le temps aux comités de dire que nous voulons qu'un suivi soit fait ou que nous voulons obtenir une information donnée.

La sénatrice Eaton : Nous devons fixer un délai.

Le sénateur Campbell : Oui. Dans nos nouvelles fonctions, je crois qu'il est responsable de fixer un délai et de faire un suivi, car je pense que les gens ont parfois l'impression dans

government that if we don't hear from them or if we don't push them, then "We don't have to do it." One of the things that I'm determined to do over the next four years is to make sure that we are following up and we are making sure that the government is listening to us and paying attention to what we say.

Senator Eaton: It would be nice if they took us seriously.

Senator Campbell: That's probably a better way of putting it.

The Chair: Time is of the essence. I would like to suggest, if it's okay with everyone, that we make that an agenda item that we'll deal with every day when we start our meetings. Would that be okay?

Senator Marshall: Yes.

The Chair: The last point at this particular juncture is that I'd like to recommend that we have Mr. Percy Mockler on the steering committee.

Senator Eaton: Can I nominate Percy?

The Chair: Would you, please?

Senator Campbell: I second.

The Chair: Senator Campbell seconds the motion.

Senator Mockler, you will be on the steering committee.

If there are no other matters to raise, I look forward to working with each and every one of you. I've had a chance to work with some of you directly before. Our objective is that we have a very strong team and we continue to move Finance forward. I think it will be very interesting. We're past the days of how many FTEs you've cut and how much you've cut off your budget. We're doing more than that. I really look forward to the opportunity of working together.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Tuesday, February 2, 2016

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 10:31 a.m. to study such issues as may arise from time to time relating to federal estimates generally, including the public accounts, reports of the Auditor General and government finance.

Senator Larry W. Smith (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning, everyone, and good morning to anyone who is listening to us today. Welcome to the Standing Senate Committee on National Finance. My name is Larry Smith, senator from Quebec. I chair the committee. I would like to introduce the other members of our committee.

l'administration que s'ils n'entendent pas parler de nous ou que nous ne les poussons pas à agir, ils peuvent se dire que ce n'est pas nécessaire. Une des choses que je suis déterminé à faire au cours des quatre prochaines années, c'est assurer le suivi et veiller à ce que l'administration nous écoute et porte attention à ce que nous disons.

La sénatrice Eaton : Ce serait bien qu'on nous prenne au sérieux.

Le sénateur Campbell : C'est probablement une meilleure façon de le dire.

Le président : Les délais sont de rigueur. J'aimerais proposer, si tout le monde est d'accord, que cela fasse l'objet d'un point à l'ordre du jour qui sera abordé au début de chacune de nos réunions. Est-ce que cela vous conviendrait?

La sénatrice Marshall : Oui.

Le président : À ce stade-ci, je souhaite aborder une dernière question. J'aimerais recommander que M. Percy Mockler siège au comité de direction.

La sénatrice Eaton : Puis-je proposer la candidature de Percy?

Le président : Je vous en prie.

Le sénateur Campbell : J'appuie la motion.

Le président : Le sénateur Campbell appuie la motion.

Sénateur Mockler, vous siégerez au comité de direction.

Y a-t-il d'autres questions à aborder? J'ai hâte de travailler avec chacun de vous. J'ai déjà eu la chance de collaborer directement avec certains d'entre vous. Notre objectif est d'avoir une équipe très forte et de continuer de faire progresser les dossiers liés aux finances. Je crois que ce sera très intéressant. L'époque où nous demandions combien d'ETP ont été éliminés et à combien se chiffrent les compressions budgétaires est révolue. Nous faisons plus que cela. Je suis impatient de pouvoir travailler avec vous.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mardi 2 février 2016

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 10 h 31 pour mener son étude sur les questions qui pourraient survenir occasionnellement concernant les prévisions budgétaires du gouvernement en général, notamment les comptes publics, les rapports du vérificateur général et les finances publiques.

Le sénateur Larry W. Smith (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour à toutes les personnes présentes ainsi qu'aux personnes qui nous écoutent. Bienvenue au Comité sénatorial permanent des finances nationales. Je suis Larry Smith, sénateur du Québec. Je préside le comité. Je vais présenter les autres membres du comité.

First, from British Columbia, we have Senator Larry Campbell. Senator Campbell is the deputy chair of the committee. Our third member of the National Finance steering committee will be Senator Percy Mockler from New Brunswick. We also have, from Quebec, Senator Bellemare, who is not with us today. We are aware of her importance to our committee. Senator Nicole Eaton from Ontario is not with us today. Senator Fabian Manning from Newfoundland and Labrador is not available today, but we have Senator Elizabeth Marshall, former auditor general from Newfoundland and Labrador. We have, from Alberta, a Queen's graduate — I checked his background — Senator Grant Mitchell. Representing British Columbia, we have a very successful, long-time provincial politician and businessman, Senator Richard Neufeld.

Of course, I didn't want to forget this individual, chair of the Banking Committee for numerous years, a man who has made a major contribution to the Conservative Party of Canada, a true gentleman and a great Canadian, Senator Irving Gerstein.

Senator Gerstein: Thank you. Mr. Chair.

The Chair: I would like to take time to quickly introduce our National Finance team: committee analysts Sylvain Fleury and Alex Smith; our clerk, Ms. Gaëtane Lemay; and our administrative assistant, Miss Louise Martel. So we know everyone.

Colleagues and members of the viewing public, the mandate of this committee is to examine matters relating to federal estimates generally, as well as government finance. At the start of the First Session of the Forty-second Parliament, the purpose of the meeting today is to review and get an update on the parliamentary financial cycle. To that end, we are pleased to welcome Mr. Brian Pagan from the Treasury Board of Canada Secretariat, where he is Assistant Secretary, Expenditure Management Sector.

Mr. Pagan will follow a presentation that members have in their hands. Mr. Pagan, you're free to commence. The floor is yours.

Brian Pagan, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector, Treasury Board of Canada Secretariat: Thank you, senator, and congratulations on your appointment as chair. It is great to be back here at Senate Finance, a committee that takes the time to engage in the estimates process and understand the requirements of government. I look forward to a discussion today to reintroduce to you the budgeting and estimates process and begin a discussion about some possible changes in store that are aimed to provide better information and a more coherent process with which we transact business with Parliament.

I will speak to the presentation in front of you, and I will try to go page by page and let you know where I am at. As always in a group of this size, relatively small and intimate, I would like to

Premièrement, de la Colombie-Britannique, nous avons le sénateur Larry Campbell. Le sénateur Campbell est le vice-président du comité. Le troisième membre du comité directeur des finances nationales est le sénateur Percy Mockler, du Nouveau-Brunswick. Nous avons également du Québec la sénatrice Bellemare, qui est absente aujourd'hui. Nous sommes conscients de son importance au sein du comité. La sénatrice Nicole Eaton, de l'Ontario, n'est pas présente aujourd'hui. Le sénateur Fabian Manning, de Terre-Neuve-et-Labrador n'est pas là aujourd'hui, mais nous avons la sénatrice Elizabeth Marshall, ancienne vérificatrice générale de Terre-Neuve-et-Labrador. Nous avons, pour représenter l'Alberta, un diplômé de Queen's — j'ai vérifié cela —, le sénateur Grant Mitchell. Pour représenter la Colombie-Britannique, nous avons un ancien politicien provincial et homme d'affaires de longue date très en vue, le sénateur Richard Neufeld.

Bien entendu, je ne voudrais pas oublier le président du Comité des banques et du commerce, un homme qui a grandement contribué au Parti conservateur du Canada, un vrai gentleman et un grand Canadien, le sénateur Irving Gerstein.

Le sénateur Gerstein : Merci, monsieur le président.

Le président : J'aimerais rapidement présenter notre équipe des finances nationales : les analystes du comité Sylvain Fleury et Alex Smith; notre greffière, Mme Gaëtane Lemay; et notre adjointe administrative, Mme Louise Martel. Maintenant, nous nous connaissons tous.

Chers collègues et membres du public qui nous écoutent, le mandat du comité est d'examiner les questions relatives aux budgets des dépenses fédéraux en général, ainsi qu'aux finances gouvernementales. Alors que s'amorce la première session de la quarante-deuxième législature, le but de notre séance d'aujourd'hui est d'examiner le cycle financier du Parlement et d'obtenir des mises au point à ce sujet. À cette fin, nous sommes ravis d'accueillir M. Brian Pagan, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses au Secrétariat du Conseil du Trésor.

M. Pagan va faire une présentation que nous pourrons suivre sur papier. Monsieur Pagan, la parole est à vous.

Brian Pagan, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : Merci, sénateur, et félicitations pour votre nomination comme président. Je suis ravi d'être de retour devant le Comité sénatorial des finances, un comité qui prend le temps de s'arrêter au processus budgétaire et de comprendre les exigences du gouvernement. Je suis impatient de discuter avec vous et de vous présenter à nouveau le processus budgétaire, puis de discuter des changements qui s'en viennent et qui pourraient se traduire par de meilleurs renseignements et par un processus plus cohérent pour le traitement des affaires avec le Parlement.

Je vais suivre la présentation que vous avez sous les yeux, et je vais essayer d'y aller page par page et de vous dire où j'en suis dans le document. Comme toujours avec un groupe de la taille du vôtre, un assez petit groupe intime, je veux qu'il s'agisse moins d'une présentation que d'une discussion. Je vous invite donc à me

make it less of a presentation and more of a discussion. So I would welcome questions at any point. If I say something that provokes your interest, or if it is not clear, please do not hesitate.

Slide 2 simply presents the purpose here today. We have a new government, a new Parliament. The President of the Treasury Board, Scott Brison, has a mandate from the Prime Minister, a public mandate, including a mandate to align budget and estimates documents, with the goal of providing better costing and better information to parliamentarians so that they can fulfil their responsibility of controlling the public purse and holding the government to account. He also has a mandate to improve a focus on results in government programming. At the Treasury Board Secretariat, we see those two taskings or mandates as mutually reinforcing. A foundation for those is better information and better documentation.

The budget and the estimates, as you know, are among the most important documents relating to government spending. The budget is the signature policy piece of a government. It sets out what a government wants to do; it is aspirational in nature. The estimates are intended to present more concrete plans and specific resource requirements required to carry out that plan. But there is a disconnect in the process, as this committee would know.

The budget does not have a fixed date. It can vary anywhere from mid-February to mid-April generally, but the estimates, by requirement of house Standing Orders, must be tabled before Parliament on or before the first of March. So we are in a situation where we have locked down the estimates now. It will be tabled later this month. Therefore, we know that as soon as the estimates are tabled, they are effectively out of date because they will be supplanted by a budget, which is to follow sometime in March.

That creates all kinds of negative consequences. It does create confusion in the minds of parliamentarians about what the numbers are. It can hamper the ability of Parliament to actually engage with departments to understand programs, priorities and the actual amounts involved, and it undermines transparency and financial reporting because we have documents that are out of sequence and not fully aligned.

Therefore, this briefing is meant to provide senators with a common understanding of the process as it exists now. Based on that common understanding, we might engage with parliamentarians, the President of Treasury Board would engage with parliamentarians, to identify some options and some improvements moving forward.

The Chair: Could you give us a 30-second update on the meeting last night and how it relates to what we're discussing today, if you wouldn't mind?

poser des questions quand vous le voulez. Si je dis quelque chose qui pique votre intérêt ou qui n'est pas clair, n'hésitez pas à me le dire.

La diapositive 2 présente tout simplement notre objectif d'aujourd'hui. Nous avons une nouvelle législature. Le président du Conseil du Trésor, Scott Brison, a reçu un mandat du premier ministre, un mandat public, qui consiste entre autres à faire correspondre les documents budgétaires dans le but de fournir de meilleurs renseignements, notamment sur les coûts, aux parlementaires, de sorte qu'ils puissent s'acquitter de leur responsabilité de contrôler les fonds publics et d'obliger le gouvernement à rendre des comptes. Il a aussi comme mandat de mettre davantage l'accent sur les résultats des programmes gouvernementaux. Au Secrétariat du Conseil du Trésor, nous estimons que ces deux tâches ou mandats se renforcent mutuellement. À la base de cela se trouvent une meilleure information et une meilleure documentation.

Le budget et le budget des dépenses, comme vous le savez, font partie des documents les plus importants concernant les dépenses gouvernementales. Le budget est le document de politique significatif d'un gouvernement. Il énonce ce que le gouvernement veut faire et est axé sur ses ambitions. Le budget des dépenses sert à présenter des plans plus concrets, ainsi que les ressources qu'il faut en particulier pour exécuter les plans. Cependant, comme les membres du comité le savent, il y a une coupure entre les deux processus.

Il n'y a pas de date fixe pour le budget. Il peut être présenté entre la mi-février et la mi-avril, alors que le budget des dépenses est soumis aux exigences du Règlement de la Chambre des communes et doit être déposé au plus tard le 1er mars. Donc, le budget des dépenses est établi. Il sera déposé à la fin du mois. Par conséquent, nous savons que dès que le budget des dépenses est déposé, il est dépassé parce qu'il sera supplanté par un budget qui viendra sans doute en mars.

Cela s'accompagne de toutes sortes de conséquences négatives. Il y a de la confusion dans l'esprit des parlementaires concernant les chiffres. Cela peut empêcher le Parlement de discuter avec les ministères dans le but de comprendre les programmes, les priorités et les montants qui sont réellement en jeu, et cela met un frein à la transparence et aux rapports financiers à cause de l'incohérence de nos documents et de l'absence d'harmonisation.

L'objectif est donc de mieux faire comprendre aux sénateurs le processus actuel. Grâce à cela, nous pourrions discuter avec les parlementaires, ou le président du Conseil du Trésor pourrait discuter avec les parlementaires dans le but de cerner des options et des améliorations à apporter.

Le président : Pouvez-vous en 30 secondes faire le point sur la réunion d'hier soir et sur le lien avec ce dont nous discutons aujourd'hui, si ça ne vous dérange pas?

Mr. Pagan: Thank you, senator. I mentioned the mandate of Minister Brison to improve this process. He felt it was important to launch this initiative by extending an open invitation to parliamentarians, both members of Parliament and senators, to an information session at which we could present the system as it exists now. It was, I think, a very important event to get everybody on a common starting point, as we know, a new Parliament. There are, I believe, 197 new members of Parliament that will have very little, if any, experience with the government's budgeting and estimates process. So the idea of introducing change without them having an appreciation of how we currently do business would make that change process more difficult. We offered this invitation yesterday, and I suspect it may be the first of several that we would offer. We were quite pleased with the turnout and engagement. We had some 78 members of Parliament and senators in attendance last night, with a wide range of questions and clear interest in the matter. So I think it provides a platform to move forward.

[*Translation*]

I am on page 3 of my presentation. This information session is mainly intended to provide you with an overview of the parliamentary process for estimates and supply.

I will talk about the following issues in the first part of the presentation: deadlines for reports presented to Parliament and approvals related to estimates, the basis of Parliament's power, the information contained in budget documents, the legal basis — in other words, the appropriation acts that release the funds related to estimates — and the review of estimates by parliamentary committees.

The second part of the presentation covers the period from the development of estimates to the federal budget. I will summarize the main difficulties we are experiencing with the current system. In addition, we have been tasked with resolving those issues and proposing a better process to support Parliament in its spending oversight role.

The last three slides are reference documents, included as an annex, that list the important terms we use when we talk about estimates and supply.

[*English*]

Turning to slide 4 of the presentation, I simply introduce here the Main Estimates and the information contained in the Main Estimates. Committee members will be familiar with the estimates document, sometimes referred to as "the Blue Book." I want to take a minute to explain what is in the documents and how this leads to and supports some of the other information that Parliament and this committee will see.

M. Pagan : Merci, sénateur. J'ai mentionné que le ministre Brison a comme mandat d'améliorer ce processus. Il trouvait important de lancer cette initiative en invitant les parlementaires, tant les députés que les sénateurs, à une séance d'information nous permettant de présenter le système dans son état actuel. Je pense que cet événement était très important, en ce sens qu'il rassemblait tout le monde pour un point de départ commun, soit une nouvelle législature. Sauf erreur, il y a au Parlement 197 nouveaux députés n'ayant que très peu d'expérience, s'ils en ont, avec le processus d'établissement du budget et du budget des dépenses du gouvernement. Apporter des changements sans qu'ils comprennent notre façon actuelle de faire les choses rendrait le processus de changement plus ardu. Nous avons lancé cette invitation hier, et je m'attends à ce qu'il s'agisse de la première de plusieurs rencontres que nous aurons de ce genre. Nous sommes très satisfaits de la participation et de l'engagement des gens. Hier soir, quelque 78 députés et sénateurs sont venus, des questions très variées ont été posées et la question a manifestement suscité beaucoup d'intérêt. Je pense donc que c'est un bon tremplin pour les choses à venir.

[*Français*]

Je suis à la page 3 de ma présentation. Cette séance d'information vise tout d'abord à vous donner un aperçu du processus budgétaire et de l'attribution des crédits par le Parlement.

Dans la première moitié de cette présentation, j'aborderai les points suivants : l'échéancier des rapports présentés au Parlement et les approbations liées au budget des dépenses, le fondement du pouvoir du Parlement, les renseignements contenus dans les documents budgétaires, le fondement juridique, c'est-à-dire les lois de crédits qui libèrent les fonds rattachés au budget des dépenses, et l'examen des budgets des dépenses par les comités parlementaires.

La deuxième moitié de la présentation porte sur la période qui précède l'élaboration des budgets des dépenses jusqu'au budget du gouvernement fédéral; je résumerai les principales difficultés que nous éprouvons avec le système actuel. De plus, on nous a chargés de régler ces questions et de proposer un meilleur processus afin d'appuyer le Parlement dans son rôle de surveillance des dépenses.

Les trois dernières diapositives sont des documents de référence insérés en annexe et qui regroupent des expressions importantes que nous utilisons lorsque nous traitons des budgets des dépenses et des crédits.

[*Traduction*]

Nous passons à la diapositive 4 de la présentation, sur laquelle je présente simplement le budget des dépenses et l'information qui s'y trouve. Les membres du comité connaissent le document en question, parfois appelé le Livre bleu. J'aimerais consacrer un peu de temps à expliquer ce que contient le document et la façon dont cela soutient les autres renseignements que le Parlement et le présent comité vont voir.

The estimates are comprised of three parts: Part I is a very brief summary, a very high-level overview, of the total government spending, both statutory and voted discretionary spending. Because this is tabled in advance of the budget, it necessarily refers backwards to forecasts provided by Finance when they do their economic and fiscal update in the fall. So we take account of whatever Finance has provided at that time in terms of forward forecasts, and we connect back to that period.

The meat, the guts of the Main Estimates, is found in Part II, where we have a department-by-department listing of the resource requirements of that organization and supporting information, how their requirements are broken out by their programs and activities.

Part III of the estimates is known as the Reports on Plans and Priorities, or the RPPs, and the Departmental Performance Reports, or the DPRs. These are provided to Parliament at different times in the year. The RPP is generally tabled in March, but it can be as late as June by Standing Orders. It is intended to support a committee study of the estimates. So we have a single Main Estimates for all of government and then we will have individual departmental Reports on Plans and Priorities that provide more specific detail for each organization that supports their Main Estimates requirements. I suggest to you that these would be a valuable tool by which committees can study individual departments.

Once our fiscal year concludes on March 31, we finalize the financial statements and issue the public accounts. As a companion to the public accounts, we will have the Departmental Performance Reports that provide an accounting of final financial results for that department as well as progress reports and summaries of the actual results achieved for the specific programs.

[*Translation*]

Those are the processes involved in estimates.

Page 4 sets out the differences between the budget and the main estimates. The misalignment of the federal budget and main estimates is a constant source of frustration and inhibits Parliament's ability to review estimates. Although main estimates must be tabled by March 1, the federal budget is usually tabled between February and April.

As a result, important measures related to total spending estimates in the federal budget do not appear in the main estimates for the same fiscal year. That misalignment can create frustration for parliamentarians tasked with reviewing the estimates.

Le budget des dépenses comporte trois parties. La partie I est un aperçu, de très haut niveau, des dépenses totales du gouvernement, et cela couvre aussi bien les dépenses législatives que les dépenses discrétionnaires votées. Parce que le budget des dépenses est déposé avant le budget, il est nécessairement question des prévisions fournies antérieurement par les Finances au moment de la mise à jour économique et fiscale qui a lieu à l'automne. Nous tenons par conséquent compte de tout ce que les Finances ont fourni à ce moment concernant les prévisions, et nous revenons à cette période.

L'essentiel du Budget principal des dépenses figure dans la deuxième partie, qui contient les besoins en ressources de chaque ministère et des renseignements complémentaires. On y trouve une ventilation par programmes et activités.

La troisième partie comprend les Rapports sur les plans et les priorités, ou RPP, et les Rapports ministériels sur le rendement, ou RMR. Ils sont présentés au Parlement à différents moments au cours de l'année. En général, le RPP est déposé en mars, mais en vertu du Règlement, il peut l'être au plus tard en juin. Il est conçu pour aider les membres d'un comité qui étudie les prévisions budgétaires. Il y a donc, d'une part, un seul Budget principal des dépenses pour l'ensemble du gouvernement et, d'autre part, différents rapports sur les plans et les priorités qui fournissent des renseignements précis pour chaque ministère et organisme à l'appui des fonds demandés dans le Budget principal des dépenses. J'estime qu'il s'agit d'outils très utiles permettant aux comités d'étudier chaque ministère ou organisme.

À la fin de l'exercice, le 31 mars, nous mettons la dernière main aux états financiers et nous publions les Comptes publics. Nous les accompagnons des Rapports ministériels sur le rendement, qui font état des résultats financiers du ministère ou de l'organisme en plus de comporter des rapports provisoires et des sommaires des résultats pour chacun des programmes.

[*Français*]

Ce sont là les processus entourant les budgets des dépenses.

À la page 4, les différences entre le budget et le Budget principal des dépenses sont présentées. L'alignement erroné du budget fédéral sur le Budget principal des dépenses est une source constante de frustration et nuit à la capacité du Parlement d'étudier les budgets des dépenses. Bien que le Budget principal des dépenses doive être déposé au plus tard le 1er mars, le budget fédéral est habituellement déposé entre le mois de février et le mois d'avril.

Par conséquent, des mesures importantes liées au total des prévisions des dépenses dans le budget fédéral ne figurent pas au Budget principal des dépenses du même exercice financier. Ce désalignement peut créer de la frustration pour les parlementaires chargés d'étudier les budgets des dépenses.

The current system also increases the period between the announcement of the budget and the implementation of programs. Therefore, significant amounts of money that are announced remain inaccessible to departments for a long time. That delays the achievement of results and increases the amount of unused funds at the end of the fiscal year.

[*English*]

Turning to page 6, this is simply a stylization or illustration of how Parliament authorizes spending from the Consolidated Revenue Fund. I introduced earlier the distinction between "statutory" and "voted" or "discretionary" programming, and this committee will recall that of the approximately $250 billion authorized by Parliament, almost two thirds of it is statutory spending that is based in separate legislation to support social transfers, transfers to provinces, payments directly to individuals. Programs such as the Canada Pension Plan, Employment Insurance, equalization, these are all based on their own statutory authorities and represent approximately $160 billion of annual spending.

Information on these programs is provided in the estimates. We have the most updated forecast of planned disbursements, but the estimates are not authorizing these expenditures. These expenditures are authorized by their own statute and will happen with or without an estimates document or an appropriation act of Parliament.

The bar charts here in red reflect the voted spending that requires an appropriation act of Parliament, for which the estimates provide information. This represents approximately $90 billion annually or approximately one third of government spending. This, of course, covers the operating budgets of departments and agencies; approximately 130 departments and agencies receive specific spending authority from Parliament. It covers grant and contribution programs of these departments, and it will cover capital investments in major equipment in buildings.

Information on both statutory and voted is provided in the estimates, but of course the primary purpose of the estimates is to provide information on that voted discretionary spending of departments.

Perhaps I will pause at this point for any questions.

The Chair: We can start off with Senator Marshall, who had a question. We have four speakers who would like to address you.

Senator Marshall: Thank you very much for being here today.

Le système actuel prolonge aussi l'intervalle entre l'annonce du budget et la mise en œuvre des programmes; des sommes appréciables qui sont annoncées restent donc inaccessibles aux ministères pendant de longues périodes. Cela a pour effet de retarder l'atteinte des résultats et d'accroître les fonds inutilisés en fin d'exercice.

[*Traduction*]

La page 6 fournit simplement un exemple de la façon dont le Parlement autorise les dépenses dont les montants sont puisés dans le Fonds du revenu consolidé. J'ai déjà expliqué la différence entre les programmes « législatifs » et « votés » ou « discrétionnaires », et votre comité se souviendra sans doute que presque les deux tiers du montant d'environ 250 milliards de dollars autorisé par le Parlement correspondent à des dépenses législatives qui ont été approuvées par des lois distinctes. Il s'agit de transferts sociaux, de transferts à des provinces et de paiements à des particuliers. Pour ce qui est des programmes comme le Régime de pensions du Canada, le régime d'assurance-emploi et la péréquation, il s'agit de leurs propres autorisations législatives et ils représentent environ 160 milliards des dépenses annuelles.

Le budget des dépenses fournit l'information sur ces programmes. Nous avons les prévisions les plus à jour sur les dépenses prévues, mais ce n'est pas dans le budget des dépenses qu'elles sont autorisées. Elles sont autorisées par la loi qui s'y rapporte et seront engagées avec ou sans document budgétaire ou loi de crédits adoptée par le Parlement.

La partie rouge du graphique à barres représente les dépenses votées qui nécessitent l'adoption d'une loi de crédits par le Parlement; le budget des dépenses contient de l'information sur ce plan. Il s'agit d'environ 90 milliards de dollars par année ou d'un tiers des dépenses publiques. Bien entendu, ce montant couvre les budgets de fonctionnement des ministères et des organismes; environ 130 ministères et organismes obtiennent des autorisations de dépenser du Parlement. Cela couvre les programmes de subventions et de contributions des ministères et organismes de même que les investissements en capital dans le matériel important et les immeubles.

Le budget des dépenses contient de l'information sur les autorisations législatives et votées, mais bien entendu, il sert principalement à fournir des renseignements sur les dépenses discrétionnaires votées des ministères et des organismes.

Je crois que je vais m'arrêter ici pour répondre à vos questions.

Le président : La sénatrice Marshall, qui avait une question, pourrait commencer. Quatre personnes veulent vous poser des questions.

La sénatrice Marshall : Je vous remercie beaucoup de votre présence.

You are talking about the estimates and the time lag between the budget and the estimates. The budget comes after the estimates are prepared. When do the departments or the agencies start putting the estimates together? It must be November, is it?

Mr. Pagan: Right. Thank you, senator. That is a very good question.

It is a never-ending process, because the estimates documents are based on budget decisions, budget aspirations of the government and the subsequent detailed Treasury Board approvals of the terms and conditions of that program.

Treasury Board will meet throughout the year to provide approval to program terms and conditions, and we will reflect those approvals in different estimates documents throughout the year. I have a slide here that will explain that to you momentarily.

In a fiscal year, Parliament can provide authority only for that fiscal year. Routinely, Parliament will provide authority in a supplementary estimates exercise that ends March 31 of the fiscal year, but the program authority from Treasury Board would roll over into subsequent years. We have a process within the secretariat where we take account of the rolling approvals of Treasury Board and we aggregate those into the Main Estimates. That process starts in the summer, actually, working with departments, and there is a challenge function at Treasury Board to validate that this is a TB approval, that it is not time-limited, et cetera. We will present that to ministers now, in sort of the January, early February time frame, so that it can be reported to Parliament by March 1 as per the standing order. So it is about a six-month process.

Senator Marshall: Yes. I am thinking in terms now of the new government. You started to prepare the estimates way back before you really had a good handle on the direction the new government was going in, so I would think that this year there will be an extra disconnect. Is that right? I am getting the feeling that there is disconnect in a regular year, but when there is an election year, there will be a much bigger disconnect. Is that correct?

Mr. Pagan: Well, again, a very good question. What is different this year is simply that the return of Parliament is a bit later and committees are just being stood up now to review estimates documents.

Much of what Treasury Board's cabinet committees approve is intended to be ongoing programs. Some are finite and time-limited, but for the most part, government programs are intended to serve a longer-term purpose.

Every government will want an opportunity periodically to go back and review that stock of spending to make sure that previous decisions of any government remain valid and aligned with the new realities and new priorities of government.

Vous parlez des budgets des dépenses et du temps qui s'écoule entre le dépôt du budget et celui du budget des dépenses. Le budget est déposé après la préparation du budget des dépenses. Quand les ministères et les organismes commencent-ils à établir le budget des dépenses? C'est en novembre, non?

M. Pagan : C'est exact. Merci, madame la sénatrice. C'est une très bonne question.

C'est un processus sans fin, car les documents budgétaires se fondent sur les décisions budgétaires, les objectifs budgétaires du gouvernement et les approbations subséquentes du Conseil du Trésor sur les modalités du programme.

Au cours de l'année, les membres du Conseil du Trésor se rencontrent pour approuver les modalités du programme, et nous consignons ces approbations dans différents documents budgétaires. Une de mes diapositives contient des explications à cet égard.

Le Parlement ne peut accorder d'autorisations que pour l'exercice en cours. Habituellement, le Parlement accorde des autorisations dans le cadre d'un processus lié au Budget supplémentaire des dépenses qui se termine le 31 mars, mais l'autorisation du Conseil du Trésor se répercutera sur les années subséquentes. Au secrétariat, nous avons un processus selon lequel nous tenons compte des approbations du Conseil du Trésor et les regroupons dans le Budget principal des dépenses. Ce processus commence durant l'été, en fait. Nous collaborons avec les ministères, et le Conseil du Trésor effectue une analyse pour confirmer qu'il s'agit d'une approbation du CT, qu'il n'y a pas de limite de temps, et cetera. Nous présentons le tout aux ministres, au mois de janvier ou au début de février, de sorte que ce soit présenté au Parlement au plus tard le 1er mars, comme le prescrit le Règlement. Il s'agit donc d'un processus d'environ six mois.

La sénatrice Marshall : Oui. Je pense en l'occurrence au nouveau gouvernement. Puisque vous avez commencé à préparer le budget des dépenses bien avant de connaître l'orientation que choisirait le nouveau gouvernement, je crois que cette année, le décalage sera plus important, n'est-ce pas? J'ai l'impression qu'il y a un décalage dans une année normale, mais que le décalage est encore plus important lorsqu'il s'agit d'une année électorale. Est-ce exact?

M. Pagan : Eh bien, il s'agit d'une autre très bonne question. Cette année, la différence, c'est simplement que les travaux parlementaires ont repris un peu plus tard et que les comités viennent d'être constitués pour examiner les documents budgétaires.

Les comités du Cabinet du Conseil du Trésor sont censés approuver, en bonne partie, des programmes permanents. Certains sont d'une durée limitée, mais dans l'ensemble, les programmes gouvernementaux sont censés exister à long terme.

Tout gouvernement voudra avoir la possibilité de réexaminer les dépenses pour s'assurer que les décisions prises antérieurement sont toujours pertinentes et correspondent aux nouvelles réalités et priorités du gouvernement.

You are quite right that this government has not yet had an opportunity to look at that full stock of spending, but there will almost certainly be the processes by which they do that to satisfy themselves that the current programs of government continue to serve a valid purpose in the priorities of this government.

Senator Marshall: Thank you. Just in the interest of time, I don't have another question but just a suggestion that when you are going through this, could you explain to us what is on the cash basis and what is on the accrual basis? I think somewhere along the line you will be doing that. I would be interested in that.

Mr. Pagan: I will address that right away. Everything that I present or that the Treasury Board Secretariat presents in the estimates documents is on a cash basis.

As the committee may know, we use two accounting systems in the public service. The budget and Volume I of the Public Accounts are on an accrual basis; the estimates and Volume II of the Public Accounts are on a cash basis. I will speak later about the differences in those systems and the relative merits of that different approach.

Senator Marshall: Thank you.

Senator Campbell: Thank you very much. I am new to this committee, so if my questions seem a little odd, please advise me.

We continually hear about the misalignment between the budgets and the estimates. Forever we have been hearing this. Why can't we fix it? Why do we keep complaining about it? We keep wasting money on it. It doesn't make any sense at all in the real world, so why don't we just move to bring them into alignment?

Mr. Pagan: Right. Thank you, senator, for your question.

Change is always difficult. It doesn't happen — very rarely does it just happen. You need to sort of build some awareness and generate some momentum. I think we are at a point now with a mandate for the President of the Treasury Board to both acknowledge some of the challenges and maybe dysfunctions of our system and make real change. But this won't happen simply because of a mandate; it will happen because of some of the supporting studies and engagements.

For instance, in 2012, your counterpart in the house, the Standing Committee on Government Operations and Estimates, OGGO, produced a very important report that identified some of the disconnects and some of the frustrations with the current process. The government responded to that in part by making some immediate changes, and some of the other recommendations they committed to study; and the mandate, I think, is consistent with that response.

Vous avez tout à fait raison de dire que le gouvernement actuel n'a pas encore eu la possibilité d'examiner toutes les dépenses dans leur ensemble, mais il est presque certain qu'il le fera pour s'assurer que les programmes de gouvernement actuels visent toujours un but légitime en fonction de ses priorités.

La sénatrice Marshall : Merci. Comme nous avons peu de temps, je ne poserai pas d'autres questions, mais j'ai une suggestion. Lorsque vous serez rendu à ce sujet-là, pourriez-vous nous dire ce qui est présenté selon la comptabilité de caisse et ce qui est présenté selon la comptabilité d'exercice? Je crois que c'est ce que vous comptez faire en cours de route. Cela m'intéresse.

M. Pagan : Je vais le faire tout de suite. Toutes les données que le Secrétariat du Conseil du Trésor ou moi fournissons dans les documents budgétaires sont présentées selon la comptabilité de caisse.

Comme votre comité le sait peut-être, nous utilisons deux régimes de comptabilité dans la fonction publique : la comptabilité d'exercice pour les données des budgets des dépenses et du volume I des Comptes publics et la comptabilité de caisse pour les données des budgets des dépenses et du volume II des Comptes publics. Plus tard, j'expliquerai les différences entre les deux régimes ainsi que le bien-fondé relatif de cette approche.

La sénatrice Marshall : Merci.

Le sénateur Campbell : Merci beaucoup. Puisque je suis un nouveau membre du comité, veuillez me le signaler si jamais mes questions vous semblent un peu étranges.

Nous entendons constamment parler du désalignement des budgets et des budgets des dépenses. On nous en parle depuis toujours. Pourquoi ne pouvons-nous pas régler le problème? Pourquoi nous en plaignons-nous toujours? Nous continuons à dépenser de l'argent inutilement. Si cela n'a aucun sens en pratique, pourquoi ne les alignons-nous pas?

M. Pagan : Je vous remercie de la question.

Le changement est toujours difficile. Il ne se fait jamais, ou très rarement, tout seul. Il faut l'annoncer, l'amorcer. Je pense que nous sommes arrivés au point où la mission du président du Conseil du Trésor est de reconnaître certaines difficultés et peut-être certains dysfonctionnements de notre système et aussi de provoquer un véritable changement. Mais ce n'est pas une simple mission qui le produira; il faudra des études justificatives et des mobilisations.

Par exemple, en 2012, votre homologue de la Chambre, le Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires, ou OGGO, a produit un rapport très important qui mettait le doigt sur certaines contradictions du processus actuel et certaines frustrations qu'il engendre. Le gouvernement y a répondu, en partie par des changements immédiats, puis en s'engageant à étudier certaines des autres recommandations; la mission, à mon avis, correspond à cette réponse.

That is just by way of background, some context. Change does take some time around which to get some consensus.

The other important element here is that I and my colleagues at the Treasury Board Secretariat have some ideas and some very specific proposals, but at the end of the day, this is really going to require Parliament to take ownership and make changes.

The fundamental obstacle to us is house Standing orders, and we can't change that with Treasury Board policy or ideas. It will require a motion in the house and approval by members of Parliament to make that change. Again, the house standing order requires Main Estimates on or before March 1, so one of the things we will be working on with parliamentary committees is to look at other timings, other opportunities to table that document without a loss of information to parliamentarians. We think there is a good case to be made for that. We think there is a simple and easy way to align this with the budget, but it will take some study and support in Parliament to do that.

Senator Campbell: It would seem that we have been studying this for years; 2012 was four years ago.

Can we bring changes from the Senate, or does it have to come from the house?

Mr. Pagan: It's a standing order of the house. That is my understanding.

Again, there is a very specific mandate to the President of the Treasury Board and the government house leader. We had three ministers in attendance last night, including the government house leader and the minister for democratic reform. I think that is a very clear signal that the government is quite intent on identifying a challenge, a problem to be solved, and engaging parliamentarians in addressing that problem and making our process more coherent.

[*Translation*]

Senator Bellemare: My question is very simple. It has to do with slide 6, on page 6 of your document. The capital budget for 2015-16 is $10.2 billion. Does that amount include the planned annual expenditures in infrastructure, or are those expenditures part of transfers to provinces and territories? I would like to distinguish between those elements.

Mr. Pagan: Actually, both are true. The amounts we see here in capital — the $10.2 billion — represent the government's investments in federal infrastructure — for instance, Parks Canada and the Department of National Defence — as well as transfer payments. For example, a very significant portion of Infrastructure Canada's budget is set aside for transfer payments to provinces for infrastructure projects.

Cela est seulement l'effet des antécédents, du contexte. Le changement prend du temps, celui qu'il faut pour forger un consensus.

L'autre élément important, ici, c'est que mes collègues et moi, au Secrétariat du Conseil du Trésor, nous avons des idées et des propositions très précises, mais, en fin de compte, il faut vraiment que le Parlement s'approprie les changements et les réalise.

L'obstacle fondamental qui se dresse devant nous est le Règlement de la Chambre, qu'une politique ou les idées du Conseil du Trésor ne peuvent pas changer. Cela exige une motion à la Chambre et l'approbation des députés. Encore une fois, le Règlement de la Chambre des communes exige le dépôt du Budget principal des dépenses au plus tard le 1er mars. Nous chercherons donc, avec le concours des comités parlementaires, d'autres échéanciers possibles, d'autres occasions de déposer ce document sans priver les parlementaires d'information. Nous pensons trouver de bons arguments, une méthode simple et facile de l'harmoniser avec le budget, mais, pour cela, il faudra des études et l'appui du Parlement.

Le sénateur Campbell : C'est une étude que nous avons entreprise il y a des années; 2012, c'était il y a quatre ans.

Le Sénat peut-il proposer des modifications ou celles-ci doivent-elles venir de la Chambre?

M. Pagan : C'est le Règlement de la Chambre. À ce que je sache.

Encore une fois, le président du Conseil du Trésor et le leader de la Chambre ont une mission très précise. Hier soir, trois ministres étaient présents, notamment le leader de la Chambre et le ministre de la Réforme démocratique. Cela montre manifestement que le gouvernement est tout à fait décidé à trouver une cause au problème, un problème à résoudre et il est décidé à mobiliser les parlementaires pour s'y attaquer et rendre notre processus plus cohérent.

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : Ma question est très simple. Elle se rapporte à votre diapositive 6, à la page 6 de votre document. Le budget en capital pour 2015-2016 est de 10,2 milliards de dollars. Cette somme comprend-elle les dépenses annuelles prévues en infrastructure, ou est-ce que celles-ci se retrouvent plutôt dans les transferts aux provinces et aux territoires? J'aimerais faire la distinction entre ces éléments.

M. Pagan : En fait, c'est les deux. Les montants que l'on voit ici en capital, soit 10,2 milliards, représentent des investissements du gouvernement dans l'infrastructure fédérale — on pense, par exemple, à Parcs Canada et au ministère de la Défense nationale — de même que des paiements de transferts. Par exemple, une partie très importante du budget d'Infrastructure Canada est prévue pour le transfert de paiements aux provinces aux fins de projets d'infrastructure.

Senator Bellemare: When it comes to transfers to provinces and territories, we do not know what portion is meant for ongoing programs and what portion is set aside for capital costs. Of course, we could have a very long discussion on the topic.

Mr. Pagan: Statutory authorities do not include infrastructure transfers. Only the discretionary portion — in red — is part of Infrastructure Canada's budget.

[*English*]

Senator Mitchell: Thank you, Mr. Pagan. I was struck by something you said, that the moment the budget is presented, the estimates are obsolete, in a sense.

It's my understanding that generally the budget is presented before or at the same time as the estimates. But you did imply that the estimates were presented and then the budget could be presented afterwards, in which case the estimates couldn't, in fact, reveal anything new because you can't reveal anything new until you've done the budget; is that right?

Mr. Pagan: That's it. There is no fixed budget date, and in fact it was one of the recommendations of the OGGO report in 2012 that we fix another date.

That's really, I think, for the Minister of Finance to determine, but in my mind there is a benefit in having a flexible budget date that allows the government to take advantage of the best information available. And we saw that last year with the precipitous decline in oil. They waited until April to see if it was temporary or more permanent and then based the budget on what appeared to be an ongoing situation rather than a temporary situation.

As Senator Marshall made clear, the timing is such that to lock down the estimates for March 1, we really have to complete the exercise by January. In that respect, even with the earliest possible budget date of mid-January or February, your estimates would essentially be out of date because the budget is a relatively secret process. It's a confidence of cabinet to determine what their priorities are and what resources they will devote to those priorities.

Departments make requests; they've identified priorities, but they don't know until the budget comes out whether those priorities will be funded or not. Therefore we find ourselves in a situation where, after the budget is finalized and made clear, departments find out if they have money for new initiatives, and they have to race to catch up and be able to present that to Treasury Board for approval and to Parliament for approval.

In that sense, the estimates are out of date after the budget. The good news is that we do have a process to update the information through subsequent supplementary estimates, but to a certain extent it's like a dog always chasing its tail, and there are some real costs in terms of the time required to stand up the proposals.

La sénatrice Bellemare : Dans le cas des transferts aux provinces et aux territoires, on ne sait pas quelle partie est destinée aux programmes courants et quelle partie est prévue pour le capital en immobilisation. Bien sûr, il y a toute une discussion à avoir à ce sujet.

M. Pagan : La partie législative ne comprend pas de transferts en matière d'infrastructure. Ce n'est que la partie discrétionnaire, en rouge, qui fait partie du budget d'Infrastructure Canada.

[*Traduction*]

Le sénateur Mitchell : Merci, monsieur Pagan. Un de vos propos m'a frappé : dès que le budget est déposé, le budget des dépenses devient caduc, dans un certain sens.

Si j'ai bien compris, on dépose généralement le budget avant ou en même temps que le budget des dépenses. Mais vous avez laissé entendre que le dépôt du budget des dépenses pouvait précéder celui du budget, auquel cas ce premier document ne pouvait rien révéler de neuf tant que le budget n'était pas établi; est-ce exact?

M. Pagan : C'est exact. Il n'y a pas de date fixe pour le dépôt du budget et, en fait, l'une des recommandations du rapport du comité OGGO de 2012 était de fixer une autre date.

D'après moi, il revient vraiment au ministre des Finances de le faire, mais une date flottante pour le dépôt du budget présente un avantage : celui de permettre au gouvernement de tirer parti des meilleurs renseignements disponibles. Nous l'avons vu, l'année dernière, pendant la chute des prix du pétrole. On a attendu jusqu'en avril pour voir si elle était temporaire ou permanente, puis on a fondé le budget sur ce qui semblait être une situation plutôt permanente.

Comme la sénatrice Marshall l'a expliqué, les échéanciers sont tels que, pour fixer le dépôt du budget des dépenses au 1er mars, nous devons vraiment avoir terminé l'exercice dès janvier. À cet égard, même à la date la plus rapprochée possible pour le dépôt du budget, à la mi-janvier ou en février, votre budget des dépenses serait essentiellement caduc parce que le budget est un processus relativement secret. Les priorités du Cabinet et les ressources qu'il y consacrera sont secrètes.

Les ministères formulent des demandes; ils ont arrêté des priorités, mais ils ignorent, jusqu'au dépôt du budget, si ces priorités seront financées. Donc, après la mise au point et l'explication du budget, ils découvrent s'ils ont l'argent nécessaire à de nouvelles initiatives et, pour en profiter, c'est la course pour soumettre les demandes à l'approbation du Conseil du Trésor, puis du Parlement.

En ce sens, le budget des dépenses devient caduc après le budget. Heureusement, un processus permet d'actualiser l'information, à la faveur d'un budget supplémentaire des dépenses subséquent, mais, dans une certaine mesure, on tourne sans cesse en rond, et le temps qu'il faut prendre pour redresser les propositions a un coût réel.

The budget creates expectations. It's aspirational — this is what this government wants to do — but then we lose some of that urgency and momentum because it takes time to develop the proposals. We've looked at other jurisdictions and how they do it in a more timely way, and there are some good and clear examples out there that we can study and learn from to improve our process. This is of great interest to the president.

Senator Mitchell: The estimates are more than just taking what you spent in 2015-16 and just lumping it over on a temporary basis to get you started into 2017. That would be my first question. A corollary question would be, is it the estimates themselves that fund us for the first three months, or is that the Supplementary Estimates (A) that get us to June?

Mr. Pagan: On the first I would argue that the estimates should be more than simply taking existing spending and rolling it over because they should include budget priorities. Unfortunately now they don't.

Senator Mitchell: Okay.

Mr. Pagan: The current process, the idea behind tabling estimates on March 1, is that it gives Parliament one month in advance of the fiscal year to have a sense of what department plans are for the new year and then vote into what we call interim supply, which essentially is an advance. It's a fraction of a department's total requirements during the year so that they can begin the fiscal year, and then Parliament would review the estimates in more detail in April and May and vote full supply for Main Estimates in June.

I've got a very detailed slide that will present that to you.

Senator Mitchell: Thank you.

[*Translation*]

Mr. Pagan: The current situation is shown on page 7. Estimates are tabled in March, and the budget is tabled between March and April. As a result, the information submitted to Parliament is misaligned. This is just an overview of the current situation.

[*English*]

Slide 8 presents, again, a reference to the question from Senator Campbell, the reasons why we order our business this way. The process by which the government presents information to Parliament and Parliament approves that is known as the business of supply. The house has codified certain processes that include specific supply cycles.

In our fiscal year that runs April 1 to March 31, Parliament has identified three supply periods in which the government can bring forward new spending requests and Parliament will review

Le budget crée des attentes, des aspirations — il annonce la volonté du gouvernement — mais, ensuite, nous perdons une partie de ce sens de l'urgence et une partie de l'élan parce qu'il faut du temps pour élaborer des propositions. Nous avons cherché et trouvé dans d'autres parlements des méthodes et des exemples pour améliorer notre processus et optimiser nos échéanciers. Notre président s'y intéresse beaucoup.

Le sénateur Mitchell : Les budgets des dépenses ne se résument pas seulement à regrouper temporairement les dépenses faites en 2015-2016 pour pouvoir entreprendre l'exercice 2017. Ce serait ma première question. Question corollaire : est-ce que nous nous finançons à partir des budgets mêmes des dépenses pendant les trois premiers mois, ou est-ce le Budget supplémentaire des dépenses (A) qui nous conduit jusqu'en juin?

M. Pagan : À la première question, je répondrai que les budgets des dépenses devraient être plus que le simple renouvellement des dépenses existantes, parce qu'ils devraient comprendre les priorités budgétaires, ce qui, malheureusement, n'est plus le cas.

Le sénateur Mitchell : D'accord.

M. Pagan : Le processus actuel, le dépôt du budget des dépenses le 1er mars, vise à donner au Parlement un mois d'avance sur l'exercice budgétaire pour se faire une idée des plans des ministères pour le nouvel exercice, puis voter ce que nous appelons les crédits provisoires, qui sont essentiellement une avance. Ils constituent une fraction des besoins totaux des ministères durant l'exercice, qu'ils leur permettent d'entamer, puis le Parlement examine le budget des dépenses plus en détail en avril et en mai et vote la totalité des crédits pour le Budget principal des dépenses en juin.

J'ai une diapo très détaillée qui vous l'expliquera.

Le sénateur Mitchell : Merci.

[*Français*]

M. Pagan : Donc, la page 7 représente la situation actuelle, soit la présentation du budget des dépenses en mars, et la présentation du budget entre mars et avril. Par conséquent, il en résulte un désalignement des renseignements présentés au Parlement. Voilà tout simplement une présentation de la situation actuelle.

[*Traduction*]

La diapo 8 présente, encore une fois, pour répondre à la question du sénateur Campbell, les motifs pour lesquels nous organisons ainsi notre travail. Le processus par lequel le gouvernement présente l'information au Parlement qui l'approuve s'appelle les travaux des crédits. La Chambre a codifié certains processus qui comprennent des cycles budgétaires particuliers.

Dans notre exercice budgétaire qui va du 1er avril au 31 mars, le Parlement a délimité trois périodes de crédits pendant lesquelles le gouvernement peut soumettre de nouvelles demandes pour ses

and grant approval for those. The three supply periods are the period April 1 to June 23, September to December 10, and January to March 26. So I think it is worthwhile to spend a couple of minutes understanding this cycle.

First, there's no requirement, other than Main Estimates, for the president to table any other estimates document. He or she can table as many or as few estimates documents as he or she would like in a supply period. We've had instances in the past where we've presented as many as 14 or 15 supplementary estimates during a fiscal year. But what is codified in the business of supply is that Parliament will transact those estimates on a very specific date; by Standing Orders of the house, the estimates will be considered on the last opposition day in a supply period. So the government house leader negotiates with his counterparts to identify opposition days, and the last opposition day in a supply period is when the President of the Treasury Board will introduce a supply bill looking for the appropriation authority for the estimates documents. This isn't Treasury Board policy. We can't change it. It's the house.

Typically in the period April 1 to June 23, the president will table Supplementary Estimates (A), which is the first opportunity to reflect budget items that have been presented after the tabling of Main Estimates, and then Parliament will transact that. Fast forward to December, when we would generally see a Supplementary Estimates (B), which is generally the better opportunity to bring budget measures before Parliament because there's usually very little time after the budget before Supplementary Estimates (A). Then finally there is the period we are in now, January to March, which is a very busy period for Parliament, and you'll see three primary transactions. You'll see the final supplementary estimates of the year, Supplementary Estimates (C), which would close out a fiscal year. You'll see tabling of Main Estimates for the year that will start April 1. And you'll see a budget. The Supplementary Estimates (C) and the Main Estimates will get supply bills for March 31, and the budget will be studied by Parliament.

It's very important to make clear that the budget, with very few exceptions, does not actually provide spending authority. There's a budget implementation act that will perhaps make changes to some statutory provisions and introduce new regulations or new requirements, but very rarely does a budget implementation act authorize a department to make direct program spending. That's all done through the estimates.

Slide 9 takes me to this table and committee review of the estimates. Upon tabling, the estimates documents are referred to the various standing committees of the house and to the Standing Senate Committee on National Finance. Committees review or are encouraged to review each item or departmental vote. Committees may approve, reduce or negate a vote, but they cannot increase a vote, and they cannot move money from one vote to another or from one department to another.

Committees report back to Parliament, or they are deemed to have reported back. They're assumed to have reviewed this. Then as I say, on the last opposition day, the supply bill is introduced.

dépenses à l'approbation du Parlement : du 1er avril au 23 juin, de septembre au 10 décembre et de janvier au 26 mars. Je pense qu'il sera utile de consacrer quelques minutes à l'explication de ce cycle.

D'abord, notre président n'est tenu de déposer aucun autre budget des dépenses que le Budget principal des dépenses. Il peut déposer autant des autres budgets qu'il le désire à l'intérieur d'une période de crédits. Il nous est arrivé, par le passé, de présenter 14 ou 15 budgets supplémentaires des dépenses au cours d'un exercice. Mais ce qui est codifié dans les travaux des crédits, c'est que le Parlement ne s'en occupe qu'à une date très précise, fixée par le Règlement de la Chambre des communes : c'est la dernière journée de l'opposition au cours d'une période de crédits. Le leader de la Chambre négocie donc avec ses homologues pour désigner les journées de l'opposition et, à la dernière journée de l'opposition d'une période de crédits, le président du Conseil du Trésor dépose un projet de loi demandant des crédits pour les budgets des dépenses. Ce n'est pas une politique du Conseil du Trésor. Nous n'y pouvons rien. C'est une règle de la Chambre.

D'ordinaire, dans la période qui va du 1er avril au 23 juin, notre président dépose le Budget supplémentaire des dépenses (A), première occasion d'exposer les postes budgétaires présentés après le dépôt du Budget principal des dépenses. Le Parlement l'étudie ensuite. Passons rapidement au mois de décembre. Généralement, on dépose alors le Budget supplémentaire des dépenses (B), qui offre généralement la meilleure occasion de présenter des mesures budgétaires au Parlement, vu, habituellement, le très court délai entre le budget et le Budget supplémentaire des dépenses (A). Enfin, dans la période actuelle, de janvier à mars, le Parlement est très occupé par trois documents importants : le Budget supplémentaire des dépenses (C), le dernier de l'exercice budgétaire; le Budget principal des dépenses pour l'exercice qui débutera le 1er avril; le budget. Le Budget supplémentaire des dépenses (C) et le Budget principal des dépenses donnent lieu à des projets de loi de crédits pour le 31 mars, et le budget est étudié par le Parlement.

Précisons, c'est très important, que le budget, sauf de très rares exceptions, ne confère aucun pouvoir de dépenser. Peut-être qu'une loi d'exécution du budget modifiera certaines dispositions législatives et introduira de nouveaux règlements ou de nouvelles exigences, mais il est très rare qu'elle autorise un ministère à faire des dépenses de programmes directes. Tout cela se fait par le truchement du budget des dépenses.

La diapo 9 me ramène à ce tableau et à l'examen du budget des dépenses par un comité. Dès leur dépôt, les Budgets des dépenses sont renvoyés aux divers comités permanents de la Chambre et au Comité sénatorial permanent des finances nationales. Les comités examinent ou sont incités à examiner chaque poste ou chaque crédit ministériel. Ils peuvent approuver un crédit, le réduire ou le refuser, mais ils ne peuvent pas l'augmenter ni virer des montants d'un crédit à un autre ni d'un ministère à un autre.

Les comités font rapport au Parlement ou ils sont réputés lui avoir fait rapport. On suppose qu'ils ont examiné les crédits. Ensuite, comme je l'ai dit, à la dernière journée de l'opposition, on

Any recommendations of Parliament to approve, reduce or negate are dealt with in the house, and then a vote on the appropriation act is held.

That is the committee review, and it goes without saying that we value very much the contribution of Senate Finance. I can say in all sincerity it is the committee that engages the most frequently and the most consistently on the estimates. In going forward, I believe that if there are ideas to make this process better, you have a very important voice in that discussion.

The next two slides are very important to understand or to put in context everything I have tried to explain to this point. If you will bear with me, I will take some time on slide 10 to make this as clear as I possibly can.

What you see in front of you is a representation of the different documents that are presented to Parliament — the different transactions we have with Parliament over a calendar year. If we understand the sequencing of this, we will have a better understanding of why the system can be so difficult for parliamentarians to understand and so incoherent to the uninitiated.

Starting on the left, the period we are in now here in February, you will see at the very bottom of the page a reference to Supplementary Estimates (C). I can tell you that the President of the Treasury Board will be presenting to Parliament later in February supplementary estimates to close out the fiscal year. That is the first report or document that is provided in the calendar year 2016. That will be supported or concluded with a supply bill, which is part two of that transaction. There are two opportunities for Parliament to engage and make a decision.

In the top left, we see the Main Estimates for the year ahead. That is the third transaction with Parliament. And then the fourth would be interim supply for those Main Estimates.

Then we have part three of the estimates, the Reports on Plans and Priorities, which will also be tabled in March. They are intended to help committees understand those estimates requirements.

Finally, to close out the fiscal year, we would generally see a budget; it is not always before the end of the fiscal year. As we saw last year, it can be in April. Generally, in February or March you will see a budget.

Within that period between February and March, we will see six different transactions, decisions or information products provided to Parliament. Then, as the new fiscal year begins, we will see again a series of transactions. Following on the heels of the budget, we would table Supplementary Estimates (A) to start the new fiscal year. That would be concluded with an appropriation act for that Supplementary Estimates (A). We will also have a separate appropriation act for the Main Estimates. So we're transacting the Main Estimates in two

dépose le projet de loi de crédits. La Chambre examine toutes recommandations au Parlement pour qu'il approuve, réduise ou refuse les crédits, après quoi on tient un vote sur la loi de crédits.

Ceci est l'étude en comité. Il va sans dire que nous estimons énormément la contribution de votre comité. Sincèrement, je peux dire que c'est le comité qui intervient le plus souvent et le plus méthodiquement sur les budgets des dépenses. À l'avenir, je crois que si on réclame des idées pour améliorer le processus, votre avis sera très important.

Les deux prochaines diapos sont très importantes pour comprendre ou situer dans son contexte tout ce que j'ai essayé d'expliquer jusqu'ici. Avec votre indulgence, je m'arrêterai un peu à la diapo 10 pour que tout vous semble aussi clair que possible.

Voici une représentation des différents documents, des différents rapports que nous avons avec le Parlement pendant l'année civile. L'explication de leur enchaînement nous permettra de mieux comprendre pourquoi le système peut être si rébarbatif pour les parlementaires et si incohérent pour le profane.

Commençons à gauche. Nous sommes en février, et, dans le bas de la page, il est question du Budget supplémentaire des dépenses (C). Je peux vous dire que le président du Conseil du Trésor le présentera au Parlement, plus tard en février, pour conclure l'exercice budgétaire. Ce premier rapport ou document produit dans l'année civile 2016 donnera lieu à un projet de loi de crédits, qui en sera l'aboutissement. Le Parlement a deux occasions d'intervenir et de prendre une décision.

Dans le coin supérieur gauche, nous voyons le Budget principal des dépenses pour l'exercice à venir. C'est le troisième contact avec le Parlement. Le quatrième serait les crédits provisoires pour ce Budget principal des dépenses.

Nous avons ensuite la troisième partie du budget des dépenses, les Rapports sur les plans et les priorités, qui sera aussi déposée en mars. Il vise à aider les comités à comprendre les besoins pour ces budgets des dépenses.

Enfin, le budget clôt ordinairement l'exercice budgétaire, mais il n'arrive pas toujours avant la fin de l'exercice. Comme nous l'avons vu, l'année dernière, on peut le déposer en avril. En général, il l'est en février ou en mars.

En février et mars, on dépose au Parlement six documents, décisions ou produits d'information. Ensuite, au début du nouvel exercice budgétaire, une série d'autres suit. Peu après le budget, on entame le nouvel exercice par le Budget supplémentaire des dépenses (A), qui aboutit à une loi de crédits. Une autre loi de crédits correspondra au Budget principal des dépenses. Nous nous occupons donc du Budget principal des dépenses en deux temps : les crédits provisoires, accordés par le Parlement avant le 31 mars; puis la totalité des crédits, accordée par le Parlement au cours de cette période de crédits se terminant le 23 juin.

parts: We have interim supply, which is provided by Parliament before March 31, and then we have full supply, which is provided by Parliament in that supply period ending June 23.

In that period between now and June, we will have nine different transactions with Parliament. Summer recess, we return in the fall, the fiscal year has concluded — we present the financial statements, the public accounts. Then, to support public accounts, departments produce their Departmental Performance Reports. That becomes the tenth item that is transacted with Parliament.

Finally, to close out the calendar year, we will have Supplementary Estimates (B), usually tabled in November, and a supply bill for Supplementary Estimates (B) that is tabled in December.

You add all that up, and it is 13 different information products, transactions or decisions of Parliament over the course of a year. As we see in that period now, February to March, we are blurring fiscal years. I present that as a way of trying to make clear the sequencing of different products.

Slide 11 simply presents the structure that I have just described to you and presents it in terms of a very real example — a very real program — that was a priority of this government, namely, the response to the Syrian refugee crisis. With the election of a new government in October and the formation of a cabinet in November, one of their very first priorities was to respond to their platform commitment. There was a policy decision of cabinet to initiate a program to respond to that Syrian refugee issue. That was one of the very first decisions of this cabinet.

Once they made that policy decision, our colleagues at Immigration, Refugees and Citizenship Canada actually designed the program — the very detailed terms and conditions of how they were going to do this, who they would work with, what the timing and costing were. They presented that to Treasury Board, which challenged and ultimately reviewed and approved the program. Then that was presented as the key piece of the Supplementary Estimates (B) that was presented to Parliament in December.

Now, as a supplementary estimates, it extends only until the end of the fiscal year. IRCC only obtained the funding that they needed between December and into the fiscal year for that program. But it is a two-year commitment, so we know there will be funding requirements for fiscal year 2015-16. We see that in the Main Estimates here, at the top of the page, which will be tabled in February. This committee will see the IRCC requirements for fiscal year 2016-17 in the Main Estimates.

Senator Marshall, that's an example of how we take a decision, taken at one time of the year, and make sure it is reflected in the Main Estimates moving forward.

Senator Marshall: As you were talking, something just occurred to me. If you look at page 11, or the document at 11 down at the bottom, for the Syrian refugee crisis you referred to,

D'ici juin, neuf opérations se dérouleront au Parlement. Après le congé d'été, puis la rentrée automnale — l'exercice budgétaire entre-temps, s'est terminé — nous présentons les états financiers, les comptes publics. Ensuite, pour étayer les comptes publics, les ministères produisent leurs rapports ministériels sur le rendement, le dixième document qu'examine le Parlement.

Enfin, pour clore l'année civile, on dépose le Budget supplémentaire des dépenses (B), en novembre, habituellement, puis, en décembre, un projet de loi de crédits qui lui fait suite.

Cela fait en tout 13 produits d'information, opérations ou décisions du Parlement en une année. Dans la période actuelle, février et mars, les exercices budgétaires semblent se confondre. Je présente cela de manière à bien faire comprendre l'enchaînement des différents produits.

La diapo 11 présente simplement la séquence que je viens de décrire, en l'appliquant à un exemple très réel, un programme très concret, une priorité du gouvernement actuel, c'est-à-dire sa réponse à la crise des réfugiés syriens. Après son élection, en octobre, et la formation du Cabinet, en novembre, l'une des priorités immédiates du nouveau gouvernement a été de tenir sa promesse électorale. Le Cabinet a pris la décision stratégique de mettre sur pied un programme pour répondre à cette crise. Cela a été l'une de ses premières décisions.

Une fois la décision stratégique prise, nos collègues à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada ont mis sur pied un programme, y compris les modalités très détaillées de la façon dont ils allaient procéder, leurs partenaires, le calendrier et les coûts. Ils ont fait leur présentation au Conseil du Trésor, qui a examiné et remis en question le programme avant de l'approuver. Ensuite, le programme a été présenté comme élément principal du Budget supplémentaire des dépenses (B) déposé au Parlement en décembre.

Maintenant, le Budget supplémentaire des dépenses n'est bon que jusqu'à la fin de l'exercice. IRCC a obtenu les fonds nécessaires pour le programme pour la période allant de décembre à la fin de l'exercice. Mais, il s'agit d'un programme de deux ans. Donc, nous savons qu'il y aura des besoins financiers liés à ce programme pour l'exercice 2015-2016. C'est ce que l'on peut voir ici, dans le Budget principal des dépenses, au haut de la page. Cet engagement envers le programme d'IRCC figurera dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice 2016-2017.

Voilà un exemple, sénatrice Marshall, du processus décisionnel, à un moment précis de l'année, et de la façon dont nous nous assurons que le résultat de cette décision figure dans le Budget principal des dépenses.

La sénatrice Marshall : J'ai pensé à quelque chose en vous écoutant. Au bas de la page 11, de la diapositive 11, concernant le dossier des réfugiés syriens auquel vous avez fait référence, vous

you are saying Supplementary Estimates (B) came in in December and Supplementary Estimates (C) were also in February. Does that mean that the estimates that were done up in December weren't sufficient and that a second —

Mr. Pagan: Right. It can arise where a program approval — the department presents the best information available, and then circumstances change and they find out that they have new requirements. A subsequent supplementary estimates would allow for that.

In this case, that is not the situation. The context here is that Parliament came back December 4, I think. They sat for only seven days. Ministers were just getting established, so there wasn't time.

We know IRCC is the lead of the file and that they had immediate requirements, but we also knew that, as part of the program, they were going to be working with other departments: the Public Health Agency of Canada, the Canada Border Services Agency and the Department of National Defence. The requirements of those departments were simply not finalized — were less clear.

We transacted with the department and Parliament in December only the requirements for IRCC. There was a subsequent Treasury Board submission to look at the requirements of the other departments I mentioned. It is those requirements that will be presented to Parliament in Supplementary Estimates (C). I appreciate that it is confusing.

Senator Marshall: No, it is not confusing. I'm just thinking of more questions.

Mr. Pagan: Right. If you are clear on that, I will introduce one other dimension: the timing of the transactions. I mentioned that to table Main Estimates on March 1, we need to lock it down in advance of that. The requirements for IRCC were approved in time for the Main Estimates, but the requirements of its partner organizations were not approved in time for the Main Estimates. Therefore, Parliament will see a request in Supplementary Estimates (C) for the partner organizations, a request from IRCC in the Main Estimates for the year ahead and then a request in Supplementary Estimates (A) for the other organizations that missed that Main Estimates cutoff.

I use this as an example to explain some of the challenges of very fixed timing dates. This was just one initiative — a signature initiative of the government. That complexity is exacerbated when you have budgets introducing a whole raft of other priorities, and then we have to race to catch up in subsequent supplementary estimates.

dites que le Budget supplémentaire des dépenses (B) a été déposé en décembre et le Budget supplémentaire des dépenses (C) en février. Est-ce que cela signifie que les prévisions de dépenses n'étaient pas suffisamment élevées et qu'un second...

M. Pagan : Oui. Il arrive que l'approbation d'un programme — le ministère présente les meilleurs renseignements dont il dispose. Ensuite, les circonstances changent et il s'aperçoit qu'il a de nouveaux besoins financiers. C'est alors qu'un Budget supplémentaire des dépenses est nécessaire.

Dans ce cas-ci, c'est différent. Le Parlement a repris ses travaux le 4 décembre, si je ne m'abuse, et n'a siégé que sept jours. Les ministres n'étaient pas encore prêts; on a donc manqué de temps.

Nous savons qu'IRCC dirige ce projet et que le ministère avait des besoins immédiats, mais nous savons aussi que d'autres travailleront à ce programme : l'Agence de la santé publique du Canada, l'Agence des services frontaliers du Canada et le ministère de la Défense nationale. Les besoins de ces partenaires n'étaient pas encore définis; ils étaient moins clairs.

Donc, nous avons uniquement traité avec le ministère et le Parlement, en décembre, des besoins d'IRCC. Une présentation subséquente au Conseil du Trésor portait sur les besoins des partenaires que j'ai mentionnés. Ce sont ces besoins qui seront présentés au Parlement dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses (C). Je suis conscient que c'est difficile à comprendre.

La sénatrice Marshall : Non, ce n'est pas difficile à comprendre. Je réfléchis tout simplement à d'autres questions qui me viennent à l'esprit.

M. Pagan : D'accord. Alors, si c'est clair pour vous, je vais ajouter une autre dimension : le moment choisi pour les transactions. J'ai souligné que pour présenter le Budget principal des dépenses le 1er mars, il faut d'abord définir les besoins. Les besoins d'IRCC ont été approuvés à temps pour être inclus dans le Budget principal des dépenses, mais pas ceux des partenaires. Donc, le Parlement verra une demande de fonds pour les partenaires dans le Budget supplémentaire des dépenses (C), une demande de fonds pour IRCC dans le Budget principal des dépenses pour le prochain exercice, et une demande de fonds dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour les autres organisations qui n'auraient pas réussi à définir leurs besoins à temps pour qu'ils soient inclus dans le Budget principal des dépenses.

J'utilise cet exemple pour vous expliquer certains des problèmes associés à des dates d'échéances rigides. On ne parle ici que d'une seule initiative — une initiative phare du gouvernement. La complexité de ce processus est accrue lorsque les budgets présentent plusieurs priorités. Il faut alors se dépêcher pour combler les écarts avec des Budgets supplémentaires des dépenses subséquents.

Senator Marshall: It raises the spectre of government making expenditure commitments for which no funding has been provided. We will pursue that at another meeting.

[*Translation*]

Senator Bellemare: A question came to me after I read page 9. It has to do with the powers of the Standing Senate Committee on National Finance and House of Commons committees.

You said that committees can agree to, reduce or negative a vote. Has the Standing Senate Committee on National Finance ever negatived or reduced votes?

Mr. Pagan: I don't have a specific example involving this committee, but I can tell you that it has happened. I do not know whether it was in the Senate or the House of Commons, but committees have decided to reduce a vote requested by a department in the past.

The most recent example is from 2006 and has to do with the Governor General. A program concerning the Arctic proposed a trip to the Arctic with a delegation of notable personalities. The committee decided not to approve the program, and its recommendation was approved by the House of Commons.

Senator Bellemare: I have a follow-up question about that. When it comes to committee powers, you say that it can happen. However, the budget is normally reviewed as a whole and is not subject to specific recommendations.

I am not talking about estimates, but about the budget. Generally, it is reviewed here, but it is recommended in its entirety. In fact, no committee has the power to amend it.

Mr. Pagan: I am not really familiar with the way committees review the budget, but you are correct. It is not a matter of approving a specific element of the budget. The Budget Implementation Act is considered in committee and voted on in the House of Commons and the Senate, and it helps implement legislative and regulatory amendments proposed by the government.

[*English*]

The Chair: We have about five minutes left. We have a couple of senators who would like to ask questions. Let's do quick questions, and then maybe, Mr. Pagan, you can wrap up your presentation, if that would be okay.

Mr. Pagan: Very good.

Senator Campbell: I want to thank you for coming today. This is incredibly interesting. I can see there's a long learning curve on the road ahead of me, but I had no idea of the complexity, quite frankly. I have a hard time fathoming how things don't close in together when we're dealing with money.

La sénatrice Marshall : Cela laisse entrevoir la possibilité que le gouvernement s'engage à des dépenses sans fournir les fonds nécessaires. Nous y reviendrons lors d'une prochaine séance.

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : C'est une question qui m'est venue après avoir vu la page 9. Elle concerne les pouvoirs du Comité sénatorial permanent des finances nationales et des comités de la Chambre des communes.

Vous avez dit que les comités pouvaient approuver, réduire ou ne pas approuver un crédit. Est-il déjà arrivé que le Comité sénatorial permanent des finances nationales n'ait pas approuvé ou ait réduit des crédits?

M. Pagan : Je n'ai pas d'exemple précis en tête par rapport à ce comité-ci, mais je peux vous dire que c'est le cas. Je ne sais pas s'il s'agissait d'un comité du Sénat ou de la Chambre des communes, mais il est déjà arrivé qu'un comité décide de réduire un crédit demandé par un ministère.

L'exemple le plus récent date de 2006 et concerne le gouverneur général. Il s'agissait d'un programme concernant l'Arctique qui proposait un voyage en Arctique avec une délégation de personnalités de marque. Le comité avait décidé de ne pas approuver ce programme, et cette recommandation avait été approuvée par la Chambre des communes.

La sénatrice Bellemare : J'ai une question complémentaire par rapport à cela. Pour ce qui est des pouvoirs des comités, vous dites que cela peut arriver. Cependant, dans le cas du budget, normalement, il est étudié en bloc et ne fait pas l'objet de recommandations spécifiques.

Je ne parle pas du budget des dépenses, mais bien du budget. Généralement, il est étudié ici, mais il est recommandé en bloc. En fait, aucun comité n'a le pouvoir de le modifier.

M. Pagan : Je ne suis pas nécessairement au courant de la façon dont les comités étudient le budget, mais, vous avez raison, il ne s'agit pas d'approuver un élément spécifique du budget. Il y a ce qu'on appelle la Loi d'exécution du budget, qui est étudiée en comité et ensuite votée à la Chambre des communes et au Sénat, et qui permet de mettre en vigueur les modifications législatives et réglementaires proposées par le gouvernement.

[*Traduction*]

Le président : Il nous reste environ cinq minutes et il y a encore quelques sénateurs qui voudraient intervenir. Allons-y avec de brèves questions et peut-être que par la suite, monsieur Pagan, vous pourriez nous faire un résumé de votre présentation, si vous le voulez bien.

M. Pagan : Certainement.

Le sénateur Campbell : Je tiens à vous remercier d'avoir accepté notre invitation. C'est extrêmement intéressant. Je réalise qu'il me reste encore beaucoup de choses à apprendre. Honnêtement,

I look forward to going through the rest of your brief and to having you back here again. You have made common sense.

Mr. Pagan: Thank you.

Senator Mitchell: On slide 10, the Main Estimates full supply bill comes out at almost exactly the same time as the Supplementary Estimates (A) supply bill. Why is it that the Main Estimates supply bill — now that you have had the budget, you have had time — wouldn't cover everything that's in the supplementary estimates? Why do you need a supplementary bill immediately as you've brought in the Main Estimates bill? Wouldn't it all be covered in the Main Estimates bill?

Mr. Pagan: We transact different information products, and it has always been assumed — but we will need to validate this — that a very complex situation will be made a little more coherent if each document has its supporting appropriation act.

To start the fiscal year, the Main Estimates, we get interim supply. That becomes Appropriation Act No. 1 for the fiscal year. Full supply becomes Appropriation Act No. 2. It is Appropriation Act No. 2 that gives you full supply for the Main Estimates.

When we table a supplementary document, it is presenting new information to Parliament, and because it is not referenced in the Main Estimates because they're transacted on separate dates, that's why we would have a separate supply bill for the Supplementary Estimates. So Supplementary Estimates (A) becomes Appropriation Act No. 3.

Senator Mitchell: Does it reflect more the budget bill, then, the budget presentation?

Mr. Pagan: It does, but in all honesty, we need to do more to make that so. What I have done today is present some of the challenges for us in terms of coherence and —

Senator Mitchell: Very well.

Mr. Pagan: We are working with the mandate that the president and the Minister of Finance have. We are working with our colleagues in Finance so that we can do a better job of bringing budget items into Supplementary Estimates (A). I think committees, in the future, will see more budget items in Supplementary Estimates (A). That's number one.

j'ignorais que c'était si complexe. Je n'arrive pas à comprendre comment les choses n'arrivent pas en même temps lorsqu'il est question de fonds.

Je suis impatient de poursuivre la lecture de votre mémoire et de vous accueillir ici de nouveau. Vos explications sont logiques.

M. Pagan : Merci.

Le sénateur Mitchell : À la diapositive 10, on voit que le projet de loi pour la totalité des crédits du Budget principal des dépenses est déposé presque en même temps que le projet de loi de crédits provisoires du Budget supplémentaire des dépenses (A). Pourquoi le projet de loi pour la totalité des crédits du Budget principal des dépenses — le budget a été déposé et vous avez eu du temps pour l'étudier — ne couvre-t-il pas tout ce que l'on retrouve dans le Budget supplémentaire des dépenses? Pourquoi est-ce nécessaire de déposer un projet de loi de crédits provisoires du Budget supplémentaire des dépenses immédiatement après le Budget principal des dépenses? Ne devrait-on pas tout trouver dans le Budget principal des dépenses?

M. Pagan : Nous traitons des produits d'information différents, et je crois que l'on a toujours présumé — mais il faudra le confirmer — qu'une situation très complexe est rendue plus cohérente si chaque document est accompagné d'un projet de loi de crédits.

Au début de l'exercice, nous obtenons des crédits provisoires en vertu du Budget principal des dépenses. C'est le premier projet de loi de crédits de l'exercice. Le projet de loi pour la totalité des crédits vient ensuite et est donc le deuxième projet de loi de crédits de l'exercice. C'est lui qui accorde la totalité des crédits prévus dans le Budget supplémentaire des dépenses.

Lorsque nous déposons un Budget supplémentaire des dépenses, c'est pour présenter de nouveaux renseignements au Parlement, et puisque ces renseignements ne figurent pas dans le Budget principal des dépenses et qu'ils sont traités à une date différente, nous présentons un projet de loi de crédits provisoires du Budget supplémentaire des dépenses. Donc, le Budget supplémentaire des dépenses (A) devient le troisième projet de loi de crédits de l'exercice.

Le sénateur Mitchell : Est-ce qu'il reflète davantage ce que l'on retrouve dans le projet de loi budgétaire que ce que l'on retrouve dans la présentation du budget?

M. Pagan : Oui, mais, sincèrement, nous devons en faire davantage à cet égard. Ce que je vous ai expliqué, ce sont quelques-uns des problèmes avec lesquels nous devons composer en matière de cohérence et...

Le sénateur Mitchell : Très bien.

M. Pagan : Nous respectons le mandat du président et du ministre des Finances. Nous travaillons avec nos collègues du ministère des Finances afin d'inclure davantage de postes budgétaires dans le Budget supplémentaire des dépenses (A). Je

Number two, we can do a better job of reconciliation to the budget. There was a question earlier about the budget being on accrual and the estimates on cash. That need not be fatal or confusing as long as we have a reconciliation table that will do a cross-reference so that we can understand how a number in the budget equates to a cash number in the estimates.

We will be working with Finance to have that reconciliation for Supplementary Estimates (A) in the year ahead.

The Chair: Two things, colleagues.

First, Mr. Pagan, we need a 60-second summary. We are thrilled to have had you here and appreciate your thoroughness. I'm sure we're going to have you back again to continue our discussion.

Second, we have a small item in terms of budget. We have to submit a report to the Senate. I need two or three minutes of extra time with our group. It won't be long.

If you could give use a 60-second wrap-up, that would be fantastic.

Mr. Pagan: Thank you, senator. I truly appreciate and enjoy the opportunity to meet with this committee. You do play a very important role in helping parliamentarians and Canadians understand this process.

We believe that there is a problem, that we create confusion by having processes and documents that are out of sequence and misaligned.

My objective today was to bring some attention to that, to make very clear the mandate of the Treasury Board president to address that problem, to introduce greater coherence and alignment between documents and information presented to Parliament, which will result in better information, more timely implementation of government priorities and, at the end of the day, more effective programs and services.

With that, I appreciate your interest and look forward to being back here again soon.

The Chair: We thank you very much. One of the questions that we will be asking you again the next time we get together is this: If you had to give us a critical path in terms of time frame, how long will this process take, in your best estimate? What would it be, crois qu'à l'avenir, les comités verront plus de points budgétaires dans le Budget supplémentaire des dépenses (A). Ça, c'est la première chose.

Deuxième chose, nous pouvons faire un meilleur rapprochement avec le budget. Quelqu'un a souligné plus tôt que le budget est axé davantage sur une comptabilité d'exercice, alors que le budget des dépenses est axé sur l'argent liquide. Ce n'est pas néfaste ou difficile à comprendre si l'on a des tableaux de rapprochement qui présentent une analyse croisée nous permettant de comprendre comment les données présentées dans le budget correspondent à des montants en argent liquide dans le Budget supplémentaire des dépenses.

Nous travaillerons avec le ministère des Finances afin de réaliser le rapprochement pour le Budget supplémentaire des dépenses (A) au cours de l'année à venir.

Le président : Mesdames et messieurs, j'aimerais dire deux choses.

D'abord, monsieur Pagan, j'aimerais, en 60 secondes, que vous nous fassiez un résumé de votre présentation. Nous sommes très heureux de vous avoir accueillis et vous remercions de votre rigueur. Je suis convaincu que nous vous inviterons de nouveau pour poursuivre cette discussion.

Ensuite, pour les membres du comité, nous avons un point à l'ordre du jour concernant le budget. Nous devons déposer un rapport au Sénat. J'aimerais prolonger la séance de deux ou trois minutes pour en parler. Ce ne sera pas long.

Monsieur Pagan, si vous pouviez nous faire un résumé de 60 secondes, ce serait merveilleux.

M. Pagan : Merci, sénateur. Je vous remercie sincèrement de m'avoir invité et j'ai bien aimé échanger avec les membres du comité. Vous jouez un rôle très important pour aider les parlementaires et les Canadiens à comprendre ce processus.

Selon nous, il y a un problème : nous semons la confusion en présentant des documents hors séquence et mal alignés.

Mon objectif aujourd'hui était d'attirer votre attention sur ce problème, de bien préciser le mandat du président du Conseil du Trésor par rapport à ce problème, d'accroître la cohérence entre les documents et les renseignements déposés au Parlement et de mieux les aligner, ce qui nous permettra d'avoir accès à de meilleurs renseignements, de mettre en œuvre en temps plus opportun les priorités du gouvernement et, au bout du compte, de disposer de programmes et de services plus efficaces.

Cela dit, je vous remercie de votre intérêt et je suis impatient de revenir témoigner devant vous.

Le président : Merci beaucoup. En vue de votre prochaine visite, nous aimerions que vous réfléchissiez à la question suivante et que vous nous fournissiez une réponse écrite d'une page, si possible. La question est : si vous aviez un chemin critique à nous

and what would the steps be? If you could give that some thought, we would love to have a one-page written response, if you are able to do that, and share that information with us.

Mr. Pagan: I will be glad to do that.

The Chair: We will have our clerk follow up with you. One of the challenges we have had — not with your group but with some of the other groups — is that when we ask for information, sometimes we don't receive it on a timely basis. We would like to send the message out that when we ask for something, we would like to get it back. You are one of the good players. We thank you for your time.

Mr. Pagan: Thank you.

The Chair: Colleagues, I would like to now address the draft report that was circulated before the meeting. You may know from your experience in other committees that at the beginning of a new parliamentary session, each committee must adopt and table in the Senate a report about the expenses it has incurred in the previous session. This is what we have before us, covering almost two years of meetings.

The National Finance Committee has spent about $7,000, of which most everything is tied to expenses for witnesses.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt this report?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Any contrary? Thank you very much.

Well, that is our first meeting. We are off to a good start. We have a busy session before us, as you have noticed, with 13 elements of the components of a budget coming to completion. We will be doing quite a lot of review. Of course, we have talked a bit about interest in studies, and we will continue that discussion in our upcoming meetings.

The meeting is adjourned.

(The committee adjourned.)

donner en matière de calendrier, combien de temps, selon vous, ce processus prendra-t-il? À quoi ressemblera-t-il et quelles en seront les étapes?

M. Pagan : Je vous répondrai avec plaisir.

Le président : Notre greffière communiquera avec vous. Un des problèmes que nous avons — pas avec votre groupe, mais avec d'autres groupes—, c'est que lorsque nous demandons des informations, nous ne les recevons pas toujours. Nous voulons envoyer un message aux témoins, soit que lorsque nous demandons des informations, nous aimerions les recevoir. Votre groupe est un de ceux qui coopèrent bien. Merci beaucoup d'être venu.

M. Pagan : Merci.

Le président : Mesdames et messieurs, j'aimerais maintenant aborder l'ébauche du rapport qui vous a été distribuée avant la séance. En vertu de votre expérience au sein d'autres comités, vous savez peut-être qu'au début de chaque nouvelle session parlementaire, tous les comités doivent adopter et déposer un rapport au Sénat sur les dépenses encourues par le comité au cours de la session précédente. C'est ce que vous avez devant vous. Ce rapport couvre une période de près de deux ans.

Le Comité des Finances nationales a dépensé environ 7 000 $. Ces dépenses sont principalement liées aux témoins.

Plaît-il aux membres du comité d'adopter ce rapport?

Des voix : D'accord.

Le président : Quelqu'un s'y oppose? Merci beaucoup.

Cela met fin à notre première réunion. C'est un bon début. Comme vous le voyez, nous aurons une session chargée avec 13 composantes d'un budget qui sont presque terminées. Nous devrons mener plusieurs examens. Nous avons aussi parlé un peu des études qui pourraient nous intéresser et nous poursuivrons la discussion à cet égard lors de nos prochaines réunions.

La séance est levée.

(La séance est levée.)

WITNESS

Tuesday, February 2, 2016

Treasury Board of Canada Secretariat:

Brian Pagan, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector.

TÉMOIN

Le mardi 2 février 2016

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :

Brian Pagan, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses.

Available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca